

## La Guillotière (II) Métamorphoses et mutations



Vue de la rue Salomon-Reinach depuis le garage Citroën : une des possibles métamorphoses à venir ?  
Dessin : Antoine Begel, Martin Rollin et Alexis Stremsoerfer, pour le Collectif Habitons Mazagran

**S**auvegarde et **E**mbellissement de **L**yon

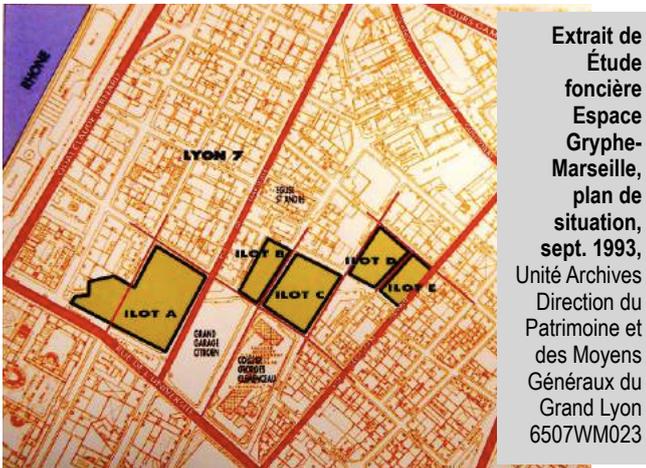
Association loi 1901. Agréée au titre des art L121-B et L160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. Préfectoral du 3-08-1984). ISSN : 2681-5591

# Éditorial

## Une approche citoyenne pour un urbanisme apaisé

Ce deuxième bulletin consacré à La Guillotière prolonge la réflexion sur la place, la valeur et la survie d'un patrimoine bâti et habité qui, pour certains, peut paraître bien ordinaire, sans mérite, sans prestige. À ces titres, il pourrait donc disparaître sans autres formes de discussion ou d'instruction. C'est dans l'ordre des choses, dit-on, la ville évolue, mis à part quelques espaces protégés, voire sanctuarisés, pour le bonheur des touristes.

Ailleurs, sont inexorablement escamotées, les traces d'une riche histoire industrielle et marchande du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ADN de la Guillotière, avec toute sa diversité sociale. Les concepts actuels de l'urbanisme tendent à en effacer l'existant au profit d'une densification de l'espace bâti. Le souhait de ceux, nombreux, qui s'impliquent dans sa vie est de préserver l'âme très particulière de ce paysage urbain et de le voir évoluer vers un urbanisme plus respectueux de son histoire et des aspirations de ses habitants. La ville n'est-elle pas d'abord faite pour ceux qui l'habitent ?



Comme SEL partage ce point de vue, l'association a souhaité donner la parole à ceux qui vivent et travaillent à la Guillotière comme à ceux qui aiment ce quartier et proposent des idées pour éviter qu'il ne soit fait table rase de l'esprit des lieux. Leur engagement ne consiste pas à défendre un pré carré mais plutôt à proposer des transformations qui prennent en compte l'identité de ce site qui constitue un ensemble remarquable dans le paysage de notre ville.

La **fabrique de la ville** est assurément une affaire complexe et de longue haleine. Ainsi les quatre premiers articles présentent quelques-unes des mutations industrielles et commerciales prédominantes de La Guillotière au cours des deux siècles écoulés, tandis que les cinq articles suivants se focalisent sur la métamorphose urbaine spécifique au secteur *Béchevelin-Mazagran*. Le choix de ce cas de figure exemplaire permet de repérer quelques-uns des acteurs impliqués dans ce processus et d'appréhender l'intrication des intérêts en jeu, parmi lesquels, celui de la protection du patrimoine apparaît, en définitive, peu audible ou peu entendu.

(1) Domaine, plus ou moins vaste clôturé, appartenant à un seul propriétaire, comprenant maisons, dépendances, jardins, vergers, vignes et terres agricoles.

Si de nos jours, l'urbanisme raisonne principalement en termes d'*îlots* à aménager, jadis, l'unité de référence était le plus souvent, le *clos*<sup>(1)</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, quand s'intensifie l'urbanisation de la rive gauche du Rhône, les *clos*, là comme ailleurs, font l'objet d'opérations de lotissements. Et comme le rappelle Magali Delavenne (bulletin SEL 117, *La Guillotière, la valeur d'un patrimoine ordinaire*, p. 10) deux lotissements majeurs sont alors concernés de part et d'autre de la rue de Marseille : celui de Combalot à l'ouest, et celui de Féliissent, à l'est.

C'est donc d'abord l'histoire édifiante de la transformation de ce *clos Féliissent* qui est retracée depuis ses origines au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Puis deux habitants du quartier s'attachent à démêler l'écheveau des intérêts et des responsabilités dans le réaménagement, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, d'un espace plus restreint (îlots D & E cf *plan ci-contre*) : un résidu des acquisitions foncières réalisées par la collectivité pour le projet avorté du très controversé prolongement, au-delà de l'avenue Jean-Jaurès, de l'avenue Félix-Faure.

Aujourd'hui, le collectif d'habitants *Habitons Mazagran* (re)dessine les possibles du futur des îlots B & C qui, rappelons-le, font partie, tout comme les îlots D & E, du *Périmètre d'Intérêt Patrimonial Guillotière-Béchevelin* (voir bulletin SEL 117, p. 6). Enfin, nous avons voulu nourrir la réflexion sur ce processus tumultueux de **fabrique de la ville** en sollicitant le point de vue et l'analyse d'un spécialiste expert en géographie de l'urbain : Michel Lussault.

Un grand merci à tous ceux qui ont collaboré à la rédaction de ce bulletin en cette période troublée, et troublante, mais propice aussi à quelques relectures du paysage urbain et révisions de l'urbanité.

Danielle Boissat, Jean-Louis-Pavy

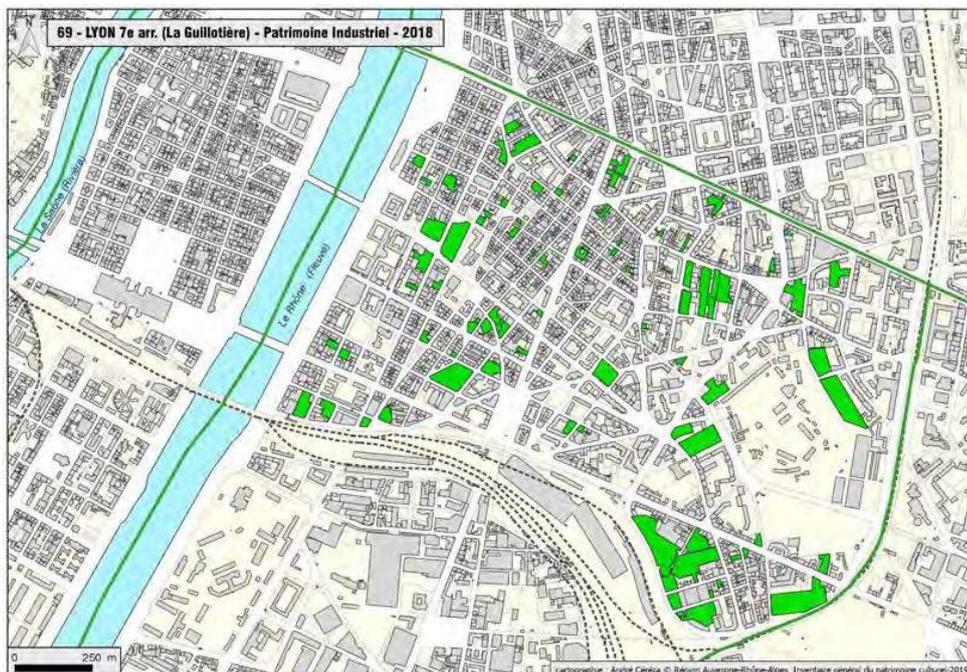
### SOMMAIRE

Éditorial : Une approche citoyenne pour un urbanisme apaisé	p. 2
Un quartier industriel multiple et complexe	p. 3
L'Atelier aux miroirs, rue de Marseille	p. 7
C'est l'histoire d'une famille à la Guillotière	p. 8
Voies de garage	p. 13
L'Urbanisation du clos Féliissent	p. 15
Petite histoire du jardin d'Amaranthes et de la place Mazagran : le regard d'un habitant	p. 20
Mazagran 1 et le Conseil de quartier	p. 22
Rue Montesquieu : démolir ou réhabiliter ?	p. 23
Une tentative de fabrique alternative de la ville : le cas de l'îlot Mazagran	p. 24
Entretien avec Michel Lussault	p. 29
Bibliographie, sites internet	p. 36

# Un quartier industriel multiple et complexe

La Guillotière se caractérise par un urbanisme typique des quartiers de petites industries de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est un faubourg avec une croissance démographique très forte, marquée par l'arrivée constante et massive d'une population composée d'artisans, de boutiquiers et d'ouvriers<sup>(1)</sup>. La Guillotière vit avec le fleuve, profite de ses ressources et souffre de ses inconvénients, à l'exemple des grandes crues du Rhône de 1840 et 1856. Il s'agit d'un grand quartier composé de mini-quartiers, avec le pont du Rhône comme élément phare formant avec la Grande Rue de la Guillotière un réseau commercial de tout l'est de l'agglomération lyonnaise jusqu'aux pays transalpins. 1852 est une date clé, avec le rattachement des faubourgs<sup>(2)</sup> de la Guillotière, de Vaise et de la Croix-Rousse à la Ville de Lyon. Suit un développement urbain de cette rive gauche, à cela s'ajoute le développement du réseau viaire et du chemin de fer, ainsi qu'un marquage fort de la ville sur ce nouveau territoire par la construction en 1870, de la préfecture du Rhône, puis en 1890 de l'Université et, en 1904, l'inauguration du pont de l'Université rattachant la partie aval à la ville.

Ce vaste quartier bénéficie de la révolution industrielle et du dynamisme de l'économie lyonnaise<sup>(3)</sup>. Début XIX<sup>e</sup>, sont implantées quelques industries variées correspondant au secteur de la faïencerie, verrerie, cristallerie qui se situe en aval du pont de la Guillotière ou bien sur la Grande Rue. Comme exemple, la manufacture royale de faïencerie s'implante en 1733, ce sont Joseph Combe et son associé Ravier qui louent au sieur Bichon, une maison qui a pour enseigne « Au Soleil Levant » localisée au 18 Grande Rue de la Guillotière. 1803 voit la construction de la vitriolerie de la rue de Marseille, 1828 celle de la verrerie Durand jeune<sup>(4)</sup> près de la vitriolerie, une autorisation d'installation d'une verrerie en verre blanc sur la propriété du sieur Alban près de la vitriolerie située sur la rive gauche du Rhône, en aval du pont de la Guillotière, est délivrée à cette date.



Carte repérage du patrimoine industriel du quartier Guillotière : 84 sites

En 1830, c'est la création de la verrerie de la Mouche, 1831, celle de la cristallerie de la Guillotière, en 1836, les sieurs Frizon et Cie établissent une fabrique de cristaux sur le terrain de sieur Combalot, appelé anciennement île de Plantigny et en 1842, celle du chemin de Culattes. Les verriers, tailleurs de verre et tailleurs de cristaux, s'installent à proximité des îlots du Rhône situés à la Guillotière. Au voisinage d'une usine à gaz à la Mouche, d'une vitriolerie, d'une grande cristallerie, d'ateliers de teinture, de nombreux fours à chaux, toutes ces usines proto-chimiques et chimiques constituent déjà, durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une véritable zone industrielle.

## Le travail du bois

On dénombre également de nombreux entrepôts liés au travail du bois (bois d'œuvre et bois de chauffe) situés en amont du pont de la Guillotière avec le développement du « port au bois ». Sont installés à proximité de ce port de nombreux menuisiers, charpentiers, scieurs de long, marchands de bois ainsi que des usines de fabrique de meubles vers Mazargan, comme les manufactures Rozier, Orazio et Rambaudi.

(1) Halitim-Dubois, N., *Histoire industrielle du quartier de la Guillotière*, in *Zoom Rive-gauche*, Mission site historique de la ville de Lyon, p. 63-65, 2004

(2) Rattachement réalisé sous le préfet-maire Vaisse qui cumule les fonctions entre 1852 et 1863.

(3) Anne-Sophie Cléménçon, *La ville ordinaire, généalogie d'une rive, Lyon 1781-1914*, Parenthèse-CAUE Rhône-Métropole, 2015, p. 63-64

(4) AC Lyon : 4WP 0476, autorisation verrerie de verre blanc, 1828



Vue d'ensemble de l'ancienne usine de meuble Rambaudi-Didier Gourbin © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2003- A.D.A.G.P.

Rue Gilbert-Dru, au numéro 30, un atelier de menuisier fait office avant 1914 d'école d'apprentissage<sup>(5)</sup> où des ouvriers italiens qualifiés viennent enseigner l'ébénisterie d'art. L'actuel cours de La Liberté perpétue cette tradition du travail du bois avec une implantation de nombreux magasins de meubles. Arrivé à Lyon vers 1890, le Piémontais Bartolomeo Massoco<sup>(6)</sup> s'installe à la Guillotière et ouvre son atelier d'ébénisterie place Saint-Louis où il travaille avec un ouvrier ou deux. À son enterrement en 1930 dans l'ancien cimetière de la Guillotière de nombreux Piémontais italiens étaient présents en chemise rouge. Son fils Marius Massoco a travaillé chez Targe<sup>(7)</sup> en 1920, une fabrique de glaces et miroirs créée en 1907 et localisée rue de l'Université, à l'angle de la rue de Marseille en 1928.

De même, en 1928 la société de fabrique de meubles en bois Rambaudi, Dantoine et Cie s'installe dans le bâtiment d'une très belle architecture de la fin des années 1920 ornée d'un décor méplat sur chaque pilastre cannelé avec chapiteaux à motif floral, localisé au 5-7 rue Jangot (angle rue Capitaine Robert-Cluzan). Les architectes Villeneuve et Jacquet déposent un permis de construire à la demande de la société Rambaudi en 1927<sup>(8)</sup>. Ils sont installés au numéro 10 de la même rue depuis 1919, dans l'ancien atelier de Berroud, scierie mécanique.

La publicité de l'époque les identifie comme l'art français dans le meuble moderne : la salle à manger, la chambre à coucher, le cabinet de travail. Ils sont médaillés d'or à l'exposition universelle de Lyon en 1914 puis médaillés d'or aux Arts Décoratifs à Paris en 1925. Dans les années 1950, la manufacture française des ressorts industriels Guillote s'installe au numéro 5, occupant ainsi une partie des locaux avec la société de meubles. À partir des années 1960 c'est la société Boyriven Accessoires Auto, spécialiste de fournitures pour carrosserie qui s'installe dans tous les locaux jusqu'à la fin des années 1980. Depuis, c'est la société Cogest, spécialisée dans le conseil en entreprises, qui occupe les locaux du 5 et 7 rue Jangot, le numéro 10 étant toujours occupé par la société d'accessoires auto.

Côté aval du pont, c'est le port aux pierres que l'on trouve avec les tailleurs de pierres, les maçons, les plâtriers. Les tisseurs et tisseuses sont installés à l'est et à l'ouest du pont de la Guillotière et de la place du Pont (actuelle place Gabriel-Péri), autour de la place de la Victoire (à l'emplacement de l'actuel Palais de la Mutualité) où l'on retrouve également les dévideuses, teinturiers et tullistes ainsi que les ouvriers de l'industrie chimique et de la petite métallurgie (ferblantiers, fonderies comme Charpe Frères au 99 Grande rue de la Guillotière, etc). Par exemple, les « manufactures de récipients en tous genres, en tôle d'acier, galvanisée, plombée, étamée » sont situées Grande Rue de la Guillotière, rue Cavenne, rue Garibaldi. 139 Grande Rue de la Guillotière est située la manufacture de lits en fer et cuivre et sommiers métalliques Bouviers fils aîné.



(5) Romand A.-M., Chavanne-Véron B.

*La Grande rue de la Guillotière : catalogue typologique*, Lyon, maîtrise Université Lyon 2, 2 vol, 1973. (Cote BU 290)

(6) Témoignage de son petit-fils Daniel Massoco 72 ans

(7) Fabrique de glaces et miroirs très connue à Lyon

(8) AC Lyon, 344W 733 (dossier PC n° 1082/1927).



**Vue d'ensemble de l'ancienne fabrique de papiers peints Graillet**  
Eric Dessert © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général  
du patrimoine culturel. 2017- A.D.A.G.P.

### **Des techniques innovantes de fabrication du papier peint**

Raymond fils est autorisé à maintenir en activité, le marteau pilon à vapeur<sup>(9)</sup> qu'il a installé dans ses ateliers de forge à la Guillotière au 20 cours de Chabrol (l'actuelle rue Sébastien-Gryphe).

Sur le même cours de Chabrol, se situe l'ancienne fabrique de papiers peints Graillet<sup>(10)</sup>, fondée dans le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle, dont les locaux initiaux sont entièrement ruinés par l'inondation de 1840. Après une implantation temporaire, le site est remplacé par une

usine modèle (« un des plus beaux ateliers de papiers peints qui existent en France ») inaugurée le 2 août 1842 et implantée le long du cours de Chabrol<sup>(11)</sup>. Cette Manufacture est citée en 1844 dans l'Album du Lyonnais<sup>(12)</sup>.

En 1852, Pierre Graillet reçoit une donation de son père, propriétaire foncier en Bourgogne, et étend sa propriété au nord de l'îlot (au 52 rue Gryphe et 11-13 rue Mazagran). En 1855, est construit un bâtiment tout en longueur (de 16,5 mètres de long et d'une hauteur de 6 mètres) en alignement sur la rue de Chabrol à l'angle de la rue Jangot avec un accès sur l'arrière rue Mazagran. Les travaux sont interrompus par l'inondation de 1856 et une demande de reconstruction est déposée en 1861, peu après un incendie dans l'intérieur de la propriété. La fabrique est établie alors au 32-36 rue de Chabrol.

L'Indicateur Fournier datant de 1935, indique au n° 54 (qui correspond certainement au n° 56 actuel) de la rue Sébastien-Gryphe, une fabrique d'appareils de mesure de précision pour l'électricité et la radiotechnique (SA) ainsi qu'un atelier de confection pour hommes Perrier (A.).

À partir des années 1980, un bric-à-brac du foyer Notre-Dame des Sans-Abris occupe les locaux de l'ancienne fabrique de papiers peints puis une auberge de jeunesse ouvre ses portes en 2015 (le Flaneur Guesthouse).

On ignore généralement le rôle que joua Lyon dans le développement des techniques de fabrication du papier peint. Ce rôle s'explique pourtant par la position de la ville au centre de la région productrice de papier (Montgolfier-Canson, Bergès, société Lumière, etc).



**Papiers peints, début XIX<sup>e</sup> siècle**  
© Musée des Tissus et des Arts Décoratifs de Lyon.

(9) AC Lyon : 4WP47

(10) <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/fabrique-de-papiers-peints-graillet-actuellement-auberge-de-jeunesse-le-flaneur/d696acc-41fb-4d2a-8721-a2e6fc05744f>.

(11) Histoire de la Guillotière et des Brotteaux, 1846, p. 100

(12) L'Album du Lyonnais, article sur la Guillotière, JF. Bunel, p. 13



### Les établissements Germain

Eric Dessert © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2009- A.D.A.G.P.

Liberté et rue de Bonnel), usines d'eaux minérales (fabrique de limonades, boissons gazeuses Georges au 33 rue du Béguin).

En fait, ce vaste quartier de la Guillotière, qui correspond approximativement à trois arrondissements (3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>), traversé en souterrain par la Rize, a constitué une des premières zones industrielles à Lyon, ce que rappelle la carte industrielle du Rhône de 1932<sup>(16)</sup>. L'échelle des sites peut se catégoriser par de grands complexes, moyens ensembles, petits complexes et petits bâtiments individuels. Cela montre aussi que les formes héritées de l'industrie survivent différemment selon les niveaux du tissu urbain et révèle enfin que l'industrie ne produit pas une anti-ville mais qu'elle est capable de s'adapter à l'existant. L'exemple de reconversion de l'ancienne usine de caoutchouc Bergougnan construite en 1937, 107 rue de Marseille, et reconvertie en université professionnelle Internationale (IGS) illustre cette adaptabilité de ce type de bâti. Aujourd'hui, le site est occupé par Hevea, un centre présenté comme « ETIC » qui accueille des acteurs de l'innovation sociale.

On relève, en 1801, quatre fabricants lyonnais et un à Saint-Genis-Laval, dont Pierre Piquet et Cie<sup>(13)</sup> qui fabriquent en 1830 de grands tableaux tentures que l'on appellerait aujourd'hui décors panoramiques. À partir de 1840, la maison Germain<sup>(14)</sup> installe une boutique de papiers peints Grande rue de la Guillotière<sup>(15)</sup> qui perdurera jusqu'en 2010. Cette tradition du papier peint est restée bien active car c'est à Lyon qu'à la fin des années 1960 est mis au point, l'impression du papier peint en héliogravure, procédé révolutionnaire en la matière.

Le long de la Grande rue de la Guillotière sont également établis les cordonniers, les voituriers, les charrons, les chargeurs, les palefreniers, tout comme de nombreux établissements liés à la route (transports, cycle) et des entrepôts de charbon. L'agroalimentaire est aussi représentée plus à l'est, avec des chocolateries (de l'Union, localisée rue Victorien-Sardou à l'angle de la Grande rue de la Guillotière), confiseries, torrifications (Voisin torrification et chocolatier au 60 cours de la

**Nadine Halitim-Dubois**, Docteur en histoire,  
Chercheur au service Patrimoines et Inventaire  
Région Auvergne-Rhône-Alpes

### Vue d'ensemble de l'usine Bergougnan

Didier Gourbin © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2002- A.D.A.G.P.



(13) *Lyon métropole, L'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de Lyon et de la Région*, éd. SLEES, 1967, p. 20i

(14) <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/relais-de-poste-immeuble/409aaa7-c71e-4f58-8655-8dd766916b3e>

(15) Numéros 86 et 88

(16) AC Lyon, 2S456, les Cartes industrielles de France, Rhône 1932

# L'Atelier aux miroirs : rue de Marseille

Déjà là avant l'édification du garage Citroën et encore là aujourd'hui, l'atelier Targe fait figure de *dernier des artisans mohicans* dans un centre-ville et un quartier voués aux logements et résidences étudiantes.

Gabriel Targe, le fondateur de l'entreprise en 1907, quinze ans après l'installation de sa boutique, 7 place du Pont et de son atelier, 7 rue Passet, décide d'en transférer une partie au 58 rue de Marseille et d'user du « *droit légal de préemption qui [lui] revient* », refusant l'offre d'achat de son immeuble (à l'angle des rues de Marseille et de l'Université) par la ville de Lyon, qui cherche alors des terrains pour l'extension de l'université.

Il ajoute : « *j'ai bien vu Mr Curny, architecte des facultés mais (...) je reste bien décidé à établir mes magasins dans mon immeuble* ».

Dans sa lettre du 15 février 1922, à l'ingénieur voyer de la ville, il explique : « *je compte rebâtir la partie incendiée (...) pour y installer une usine de miroiterie et d'ici 2 ou 3 ans, j'installerai mon magasin de miroiterie dans le rez-de-chaussée de la maison d'habitation* ».

L'extension s'est poursuivie, de l'autre côté de l'îlot, sur la rue Pasteur, par la construction d'un *immeuble à usage commercial et d'habitation* réalisé par l'architecte Georges Trévoux, en 1941.

Au final, en 2019, les locaux occupent 2500 m<sup>2</sup>, en rez-de-chaussée des 58-60-62-64 rue de Marseille, 63 rue Pasteur, 10-12 rue de l'Université, et rue de la Roche, désormais fondue dans l'îlot, et la quatrième génération est aux commandes depuis 2000.

Entre temps, l'entreprise s'est développée, rachetant au passage en 1968, Dumaine, l'autre miroiterie du quartier, qu'on aperçoit encore en 1930, sur la rue Béchevelin, à l'emplacement actuel du collège Clemenceau, à gauche de la photo et du garage Citroën en construction.

**Danielle Boissat**



Atelier TARGE , 64 rue de Marseille - photo D. Boissat 11-12-2018



Vue aérienne de l'îlot - Rue de l'Université, Lyon 7<sup>e</sup>  
bing.com/maps



Garage Citroën en construction © C.R.A.C. 04-03-1930  
À droite : entreprise Targe, à gauche l'entreprise Dumaine

# C'est l'histoire d'une famille à la Guillotière

## De la campagne à la ville De la presqu'île à la Guillotière

Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Lyon voit sa population chuter de 10%, alors qu'à la même période la commune de la Guillotière<sup>(1)</sup> connaît un développement sans précédent, passant de 6 000 habitants en 1790 à 18 000 en 1830, puis à 30 000 dans les années 1840<sup>(2)</sup>. Nombre de ces nouveaux arrivants viennent de la presqu'île, délogés par le profond réaménagement du bâti et l'augmentation des loyers qui s'en est suivie.

Parmi eux : Maurice Paret, aubergiste, cour des Archers. Il a été contraint comme beaucoup de « s'émigrer », cédant la place aux immeubles de rapport. En avril 1844, il rachète pour 16 000 francs une auberge-relais de poste à l'enseigne « À la Confiance », au 168 Grande rue de la Guillotière, place de la Croix (actuelle place Stalingrad).

L'emplacement est bien choisi, puisqu'à l'embranchement des routes de Grenoble, de Crémieu et d'Heyrieux. Mais l'investissement relève d'un mauvais calcul : le développement du chemin de fer met rapidement à mal la rentabilité du relais de poste, accueillant par définition des voitures tirées par des chevaux, dont l'activité cessera bientôt.

Maurice Paret a deux filles : Marguerite et Joséphine, cette dernière mariée au boulanger du 16 rue de la Madeleine. C'est là que Marguerite (1839-1920) fera connaissance de son futur mari Jean Berthelon.

Jean Berthelon (1829-1910) vigneron-laboureur puis régisseur à Pommiers, au-dessus de Villefranche-sur-Saône, a quitté sa terre natale pour « descendre » à Lyon, vers 1857, avec l'intention d'y développer la vente du vin que produisent famille et amis. Il s'établit d'abord courtier, puis rapidement comme marchand de vins en gros, au 16 rue de la Madeleine. Il y rencontre Marguerite Paret ; ils se marient le 25 avril 1860.

## De la rue de la Madeleine à la place de la Croix

Le couple déménage en 1861 au 168 place de la Croix, dans l'ancien relais de poste de Maurice Paret. Après la mort de ce dernier en 1862, les locaux étant inoccupés, Jean y déménage son activité (on suppose vers 1863), puis rachète sol et bâti en avril 1865, pour la somme de 10 000 francs. Le terrain, outre les bâtiments, comprend un jardin et un potager s'étendant jusqu'à la rue Garibaldi.



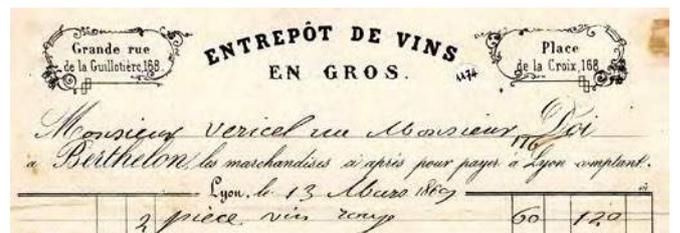
1918 - Famille Jean Berthelon et leurs employés, devant le négoce  
168 Grande rue de la Guillotière (place la Croix)

Jean et Marguerite habiteront toujours à cette adresse, à l'unique étage de la maison.

Le commerce de vins a vu son enseigne de rue repeinte à plusieurs reprises, en fonction de la vie de la famille : arrivée des enfants, retrait de Maurice, décès successifs... D'une façon moins formelle, cette évolution a suivi celle des papiers à en-tête, modifiés à chaque changement de la situation juridique et pour les mêmes raisons.



Facture 16 rue de la Madeleine, le 29 juillet 1862



Facture 168 place de la Croix, le 13 mars 1869

(1) Elle s'étend alors sur toute la rive gauche, de Villeurbanne à Vénissieux.

(2) Chiffres extraits de *Lyon, de la Guillotière à Gerland - Le 7<sup>e</sup> arrondissement 1912-2012*, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, sous la direction de Dominique Bertin, page 53.

Les dates des actes officiels n'étant pas connues, on doit se baser sur les en-tête d'anciennes factures, qui fort heureusement, avaient été sauvées.

On peut ainsi sans grands risques d'erreurs recomposer comme suit les raisons sociales successives :

<b>ENTREPOT DE VINS DE BERTHELON (16 rue de la Madeleine)</b> .....	<b>1857 ou 1860</b>
<b>ENTREPOT DE VINS EN GROS (168 Grande rue de la Guillotière / Place de la Croix)</b> .....	<b>1863 à &gt;1869</b>
<b>VINS ET SPIRITUEUX BERTHELON FRERES</b> .....	<b>1905 à ≤ 1915</b>
<b>VINS EN GROS &amp; SPIRITUEUX JEAN BERTHELON</b> .....	<b>1915 ? à ≤ 1919</b>
<b>VINS EN GROS &amp; SPIRITUEUX VVE BERTHELON</b> .....	<b>&gt; 1919</b>
<b>VINS EN GROS &amp; SPIRITUEUX VVE BERTHELON &amp; FILS</b> .....	<b>vers 1929</b>
<b>VINS EN GROS &amp; SPIRITUEUX LES HERITIERS DE VVE JEAN BERTHELON</b> .....	<b>&gt; 1948</b>

### La place de la Croix devenue place Stalingrad

À la croisée de la Grande rue de la Guillotière et de la rue Garibaldi se situe l'actuelle place Stalingrad, ainsi nommée depuis 1946. À l'origine, c'était la place du Marché-aux-grains, devenue en 1858 ou 1868 (selon les sources) la place de la Croix, puis rebaptisée place Victorien-Sardou en 1908.

L'endroit était depuis toujours un lieu de passage important. Bien avant qu'il ne devienne une place, la Grande rue s'y scindait en trois branches : à gauche la route de Crémieu, tout droit la route de l'Italie, à droite la route de Grenoble.

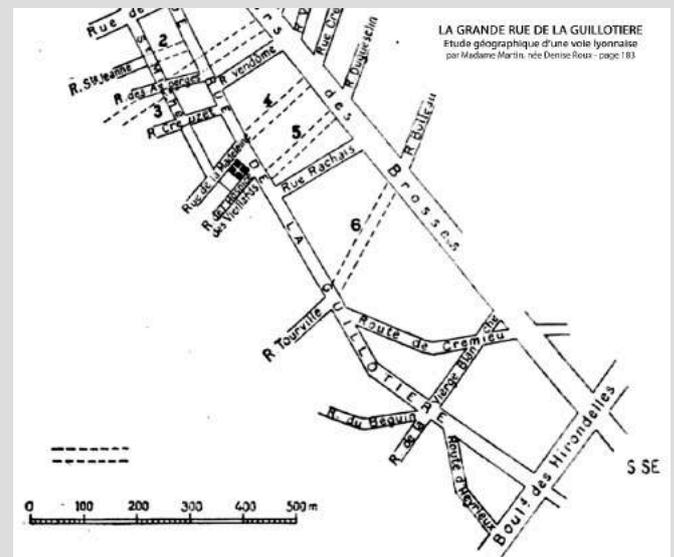
On sait qu'en 1580, l'église paroissiale Notre-Dame de Grâces avait été érigée à cet emplacement, à l'est duquel se trouvait le cimetière des Innocents (de la Guillotière). Une place, sans doute encore informelle, s'y était installée lors de la démolition en 1690 de l'église menaçant ruine. Seuls avaient subsisté une croix (donnant le nom au site), et le clocher. Ce dernier, dont le bas servait de porche à l'église, se trouvait dans l'axe de la rue Tourville ; il était encore debout en 1796. L'ultime inhumation dans le cimetière eut lieu en mai 1822. Selon certains auteurs, fin XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle, l'endroit était communément appelé « place du marché aux grains et aux fourrages », ou « place du marché aux foins », ou encore « place du marché ». Ce n'était pas le nom officiel, mais un nom d'usage répandu en raison des marchés aux foins qui effectivement s'y tenaient. En témoignent, entre autres, un rapport en 1833<sup>(3)</sup> ainsi que des photos du début des années 1900.

Au centre de la vue de 1915, on devine le commerce des Berthelon. A gauche se trouvent deux échoppes : « Ebénisterie et Menuiserie à la place la Croix », et un marchand de charbon.

Le plan ci-contre, de 1863, montre que la rue Tourville débouche (depuis peu !), mais que la rue Boileau (André-Philip) n'est pas encore percée : elle ne le sera qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle ; la rue Garibaldi (alors rue Sainte-Élisabeth) n'arrivera à la Guillotière qu'en 1911. La rue du Béguin se poursuit alors jusqu'à la même Grande Rue, où elle croise la rue de la Vierge Blanche (actuelle Victorien-Sardou). Le cours Gambetta, qui vient d'être créé, s'appelle cours de Brosses. La rue de l'Abbé-Boisard s'est d'abord appelée Chemin, puis Route de Crémieu<sup>(4)</sup>. Jusqu'aux années 1950, elle était pavée de « têtes de chat », depuis la rue Garibaldi jusqu'au cours Gambetta à droite<sup>(5)</sup>.



Vers 1915, hiver - Place de la Croix (Stalingrad) côté sud, vue de la rue Garibaldi



La grande rue de la Guillotière en 1863  
Étude géographique d'une voie lyonnaise - Denise Martin<sup>(6)</sup> - p.183

(3) Rapport de la commission, en vue de la création d'une place pour y établir le marché aux grains. Il y est dit que « Par une suite naturelle de cette position centrale, elle est devenue la halle (si l'on peut lui donner ce nom) où se tient le marché aux grains de la Guillotière. C'est là que les mercredis et samedis de chaque semaine, les habitants des campagnes environnantes viennent vendre leurs denrées ».

(4) Jusqu'aux années 1950 s'y ouvraient les entrepôts des vins *Le Cep Vermeil*, bordés par la rue Victorien Sardou et le cours Gambetta. Les livraisons se faisaient encore par chars (à pneus depuis peu) tirés par un cheval. Vers 1 h 12, les palefreniers ramenaient leur animal de l'écurie, pour le faire atteler. Ils étaient souvent suivis de quelque bonhomme armé d'un seau et d'une pelle, récupérant le crottin...

(5) Peu après, du goudron a recouvert les têtes de chat.

(6) Denise Martin-Roux, *La grande rue de la Guillotière. Étude géographique d'une voie lyonnaise* Revue de géographie jointe au Bulletin de la Société de géographie de Lyon et de la région lyonnaise, Année 1950, Volume 25, Numéro 3 p. 169 – 214

## De la place de la Croix à la rue du Béguin

En 1886 l'aîné de leurs fils, Maurice (1861-1917), rejoint le commerce paternel après sept ans de service militaire. Avec son épouse Marie-Rose, il emménage 31 rue du Béguin, en location dans une maison que son père avait fait récemment construire. Atteint d'une maladie cardiaque, Maurice cessera toute activité en 1915.

Il consacra alors une partie de son temps à la photo sur plaques de verre qu'il développait et tirait lui-même. Il nous a ainsi laissé un témoignage photographique précieux du quartier, tel qu'il était il y a plus de cent ans. Quelques-unes de ses photos, pour la plupart inédites, sont reproduites ici.

Cette partie de la Guillotière est longtemps restée quasiment inchangée. Puis dans les années 1950 quelques immeubles ont commencé à remplacer les vieux bâtis et leurs espaces libres ; ça a été le cas pour le 168 Grande rue de la Guillotière, lorsque les derniers Berthelon marchands de vin ont pris leur retraite. L'évolution s'est poursuivie au fil des années ; la rue du Béguin a perdu tout caractère, et malheureusement ce sera bientôt chose faite pour la place Stalingrad comme pour la Grande rue de la Guillotière jusqu'à l'église Saint-Louis.

Quant à la postérité du vigneron Jean Berthelon : un seul de ses six petits-enfants aura une descendance. Les trois générations à la suite comptent à présent soixante-quatre descendants, la plupart habitant l'agglomération lyonnaise, mais désormais plus aucun à la Guillotière...



Place La Croix/Stalingrad, côté nord, vue de l'angle  
de la Grande rue de la Guillotière et de la rue de Tourville  
vers 1910-1915 et le 9 mars 2012

### Les négoce de vins

Il est à noter que dans ce même quartier, de la place de la Croix (actuelle Stalingrad) à la place de l'Abondance (actuelle Aristide-Briand), sont concentrés, à cette époque, plusieurs négoce de vins dont il ne subsiste aucun bâtiment aujourd'hui :

- Achille Lignon (autour du 142 Grande rue de la Guillotière), Entrepôts vinicoles du Béguin, sur parcelle traversante de la Grande rue jusqu'au 35 rue du Béguin ;
- Berthelon (place de la Croix) ;
- Le Cep Vermeil (actuel cours Gambetta, jusqu'à la route de Crémieu) ;
- Les Vins du Carillon (au bout de la rue Domer), disparus vers la fin des années 50 ;
- Les Frères Margnat sur parcelle traversante de la Grande rue jusqu'au 29 rue du Béguin, occupée aujourd'hui par l'extension du groupe scolaire Jean-Pierre Veyet ;
- La Halle aux Vins, association de propriétaires, place de l'Abondance (Aristide-Briand), à l'angle des rues Duguesclin et de l'Abondance ;
- Les entrepôts Sallavin, rue Vendôme, voisins du groupe scolaire Chavant.

S'y rajoute le limonadier Georges au 33 rue du Béguin, dont seuls les pavillons d'entrée ont été conservés, en tant qu'élément bâti à protéger (EBP).



Vers 1915 - Place de la Croix côté nord, vue de l'angle  
de la Grande rue de la Guillotière et de la rue Garibaldi

# Rue du Béguin Autrefois et aujourd'hui



**Rue du Béguin, 1910-15, vue depuis le n° 31**

À gauche, la maison du Bâtonnier Jacquier, au fond à gauche, l'école Saint-Louis,  
au fond dans l'axe, la place Saint-Louis

**Rue du Béguin, vers 1914**

De droite à gauche :  
n° 33 Limonadier Georges  
n° 31 Maison Berthelon  
n° 29 Vins Margnat puis Groupe scolaire  
À gauche : angle de la maison du Bâtonnier Jacquier



**Rue du Béguin vers 1914**

À gauche : la maison des Berthelon, 31 rue du Béguin  
À droite : le limonadier Georges au n° 33

**Démolition du 31 rue du Béguin  
4 novembre 2010**



**Vue depuis la rue du Bâtonnier-Jacquier,  
vers 1914**

À gauche, maison des Berthelon 31 rue du Béguin  
À droite, le limonadier Georges au 33



**Même vue, en mars 2012**

Le 31 rue du Béguin a disparu.

**Rue du Bâtonnier Jacquier  
vue depuis l'étage du 31 rue du Béguin,  
vers 1905**

Le « Clos des Frères » vient de se lotir,  
Fort Lamothe au loin



**Même vue au tout début août 1914**

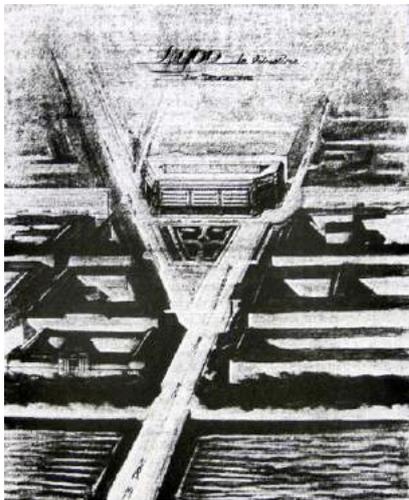
1<sup>ers</sup> jours de la guerre  
Préparation des couchages des mobilisés

**Maurice Berthelon**

Photos : Berthelon, grand-père et petit-fils,  
tous deux prénommés Maurice

# Voies de garage

Du temps des grandes percées viaries liées à l'avènement de l'automobile, les concessions, stations-service, carrosseries et autres ateliers mécaniques se sont multipliés à la Guillotière et dans l'environnement immédiat de Citroën, le fleuron<sup>(1)</sup> des garages, à son époque présenté comme *le plus grand garage du monde* dont le site avait d'ailleurs été fort judicieusement choisi, fin 1929, à la fourche de grandes artères : rues de Marseille, de l'Université et avenue Félix-Faure<sup>(2)</sup> sur un terrain jadis occupé par une vitriolerie.



Lyon la Vitriolerie, vue perspective  
Dossier MH DRAC (ssd)

Les membres du C.R.A.C.<sup>(3)</sup> se rappellent avec nostalgie les nombreux professionnels du voisinage : le contrôle technique au n° 29 rue Salomon-Reinach et les petits ateliers qui gravitaient autour du grand garage, et où ils allaient s'approvisionner de quelques pièces de moteurs, de courroies ou de freins rue Jangot au n° 11 (aujourd'hui démoli), ou chez Boiryven & Cie accessoires auto aux n° 5-7, reconverti en bureaux d'études. Sur une photo aérienne de 1965, on peut encore apercevoir juste au nord-est du garage, le long de la rue Salomon-Reinach, côte à côte du n° 25 au n° 29, trois locaux dédiés à l'automobile.

## Du garage à la résidence

Mais le temps du passage obligé par la Guillotière pour rejoindre le sud ou l'est, est désormais révolu. Les sites dévolus à l'automobile disparaissent irrésistiblement et sont remplacés, au nom du nouveau



Extrait d'une photographie aérienne IGN<sup>(4)</sup>, 06-08-1965

En haut à gauche : angle nord-est du garage Citroën. Au centre : Autos occasion-garage de Marseille-Christin rectification automobile

credo de la « densification », par des immeubles de logements majoritairement destinés à héberger la population étudiante du quartier des facultés. Ainsi, les garages de strict rez-de-chaussée sont le plus souvent tout simplement rasés : c'est le cas aux angles des rues :

- Pasteur et Grignard, où la résidence étudiants *Magritte* a succédé au garage Mattei ;
- Université-Anvers-Renan, où se termine l'aménagement d'un ensemble d'immeubles à la place des deux garages Hyundai et Daihatsu ;
- Chevrier-Anvers, en cours de construction ;
- et au n° 8 rue Béchevelin, où l'immeuble R+2 avec le garage en rez-de-chaussée est remplacé par la résidence étudiante « L'Atelier », la bien nommée... Tandis que rue de Marseille, en face de Citroën, au n° 44, un petit garage démoli en 2010 « dans le cadre d'un projet coulée vert Gryphe-Marseille » (sic), aboutit à un délaissé, et au n° 89 la concession Bugatti mentionnée sur le site dédié à la RN7 a disparu depuis longtemps.

## Du garage au supermarché

Autre destin commun et signe des temps consuméristes et de reconquête du centre-ville, les sites sont reconvertis en supermarchés. Ainsi, rue de Marseille, au n° 50, l'immeuble édifié à l'emplacement d'une cristallerie et d'une fabrique de scies, a vu son rez-de-chaussée, la station service Shell, muté en supermarché ; et au n° 72, le garage Renault a été reconverti en supérette en 2018 ; rue Béchevelin, au n° 70, un atelier de mécanique, devenu salon d'exposition de salles de bain, est depuis l'automne 2019, reconverti aussi, en supermarché de produits asiatiques.

(1) Bâtiment art-déco, œuvre de l'architecte Maurice-Jacques Ravazé et du ferronnier Jean Prouvé, classé Monument Historique et qui, curieux destin, accueillera bientôt, dit-on, une enseigne de bricolage en rez-de-chaussée.

(2) Son prolongement était, au moment de la construction 1930-32, à l'état de projet.

(3) Club Rhodanien des anciens de Citroën

(4) IGFN\_PVA\_1-0\_1965-08-06\_C93PHQ3301\_1965\_CDP9400\_4812



Station Shell, 1993 - ph Unité Archives Métropole  
6507WM023

Dans la série « reconversion multiple », un autre site intéressant est le n° 262 rue de Créqui. Dans la Guillotière des *Années folles*, c'est d'abord le dancing *La Gaîté-Gambetta*<sup>(5)</sup> puis le site d'une Compagnie d'application mécanique, puis un garage avant de devenir, en 2013, une supérette.

Parmi les survivants, à signaler, sur l'îlot « Béchevelin-Mazagran », trois sites en sursis jusqu'à la réalisation d'un projet immobilier à l'étude et, exemple rare, le garage de La Thibaudière transformé en concession.



2008



2013

262 rue de Créqui, photos D. Boissat

## La morale de l'histoire ?

Quand le dernier monumental garage de centre-ville, considéré comme le « *témoin de l'histoire automobile en France* » et à ce titre classé Monument Historique, est reconverti en espaces de « co-working », bureaux, école de « management », jardin d'hiver et enseigne de bricolage, cela interroge ou interpelle.

(5) Avec galerie et plafond à caissons en bois sculptés de motifs exotiques.



Illustration du PIP Guillotière-Béchevelin, PLU 2017, p 177  
À gauche : l'ex contrôle technique reconverti en atelier d'autoréparation de vélos.



Garage de la Thibaudière - Photo Robert Olivieri (ssd)



Concession actuelle, rue Elie-Rochette  
Photo D. Boissat, 2019

D'autant qu'en 1992, le président du C.A. des Automobiles Citroën avait refusé cette protection, par crainte, disait-il, que son exploitation commerciale en soit perturbée « *à une époque aussi difficile pour le commerce automobile* ». Il avait même introduit deux recours contre ce classement, estimant, dans sa lettre du 24/09/1992 adressée au préfet de Région, que : « *il y a une disproportion extrême entre l'intérêt architectural très réduit de cette construction et la servitude très préjudiciable à la valeur patrimoniale de l'immeuble et son utilisation commerciale. Sa valeur vénale se trouve considérablement réduite en raison de l'impossibilité de le démolir ou de le restructurer* ».

Le nouveau destin des garages serait-il désormais à la périphérie comme les supermarchés à une autre époque ?

**Danielle Boissat**

# L'Urbanisation du clos Félissent<sup>(1)</sup>

Quartier aux bords vagues, accaparé par les lettres capitales d'une station de métro, ancienne périphérie ouvrière tombée dans l'oubli, insaisissable, La Guillotière laisse le champ libre aux interprétations. Sous l'appellation familière elle rassemble les genres, les scènes, les populations, et respire la diversité, parfois la contradiction. C'est qu'en deux siècles d'évolution urbaine elle n'a cessé de brouiller les pistes. Ni sanctuarisée, ni patrimonialisée, elle échappe aujourd'hui à la substance d'un centre ville figé dans son marbre historique, et son espace urbain adopte la soudaineté d'une écriture toujours en cours d'élaboration.



Ensemble industriel - Vue des rues Jangot et Béchevelin prise depuis la rue Cluzan  
Photo Pierre-D Laurent, 2018

Angle de la rue Jangot et Béchevelin, le temps s'immobilise devant une défroque industrielle dont la vieillesse égarée au milieu du paysage actuel semble emprunter à la plus sage des résignations. Mais ce n'est qu'apparence. Car, dans un élan de perpétuel devenir, La Guille, enfin, c'est le murmure d'une jeunesse qui s'affirme par ses coups de gueule contre le phénomène de gentrification et de bétonisation métropolitaine, en lui opposant sa propre vision du progrès. Sous l'œil du collectif de quartier Habitons Mazagan, et plus récemment de l'Espace communal de La Guillotière, les vestiges de la rue Béchevelin attendent la direction que leur assignera les derniers rebonds d'un récit débordé par une mobilisation populaire qui l'a déjà largement appropriée.

L'enveloppe matérielle déploie l'histoire d'une classe socioprofessionnelle. Chaque pan de mur se souvient et raconte : comment l'atelier jadis s'est placé au service de la ferblanterie, de la fumisterie, ou de la tonnellerie avant de se plier, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, à l'hégémonique activité automobile. Frugaux et économes, les secteurs émergents adoptent les vieux habits en ajustant l'ultime pierre à la construction du récit commun. Du même geste, ils scellent l'histoire d'une ère de labeur et de sociabilité et la relèguent vers les manuels d'histoire. Deux siècles, à peine, pour l'épopée industrielle, c'est le bref segment de temps qui suffit à joindre l'apparition au déclin, moins qu'une parenthèse, un éclair fugace pour un héritage de quelques traces semées à travers un paysage abondamment renouvelé.

Considérer la marche forcée des choses dans une échelle de temps resserrée à la vie humaine, c'est déjà assister à leur passage, renoncer à leur

permanence. Mais replacée sur une flèche de temps élargie, cette ligne devient véritable trajectoire et manifeste sa véritable nature, ou plutôt sa culture : celle du chantier permanent.

Ainsi, jeté-e aux environs de 1820 pour l'accomplissement de votre promenade quotidienne du quartier, ou plutôt de la commune, vous n'y reconnaissez rien, ou presque, le dépaysement serait complet et au moins en auriez-vous largement pour le prix du billet. Nul besoin d'ailleurs de se transporter si loin en imagination. Car, c'est à peine déjà si celles et ceux, qui y ont séjourné il y a soixante ans, la reconnaîtraient en la visitant aujourd'hui.



Les Établissements Valentini - en-tête d'un courrier de 1918

Exemple d'un établissement disparu rue Jangot.

L'îlot Jangot/Béchevelin est visible en arrière plan. Collection Pierre-D Laurent

(1) Cette contribution doit être comprise comme fragment introductif d'un travail plus large en voie d'achèvement.



étendue colossale à l'échelle d'une ville, mais gigantisme d'opérette parfaitement absorbé dans l'immensité vagabonde d'une grande nappe de verdure. Sa surface observait des contours d'une parfaite lisibilité spatiale au regard des repères urbains actuels. Délimités à l'ouest et au sud par les rues Béchevelin et Reinach, à l'est par l'ancien chemin des Asperges<sup>(6)</sup>, ses confins longeaient au nord une oblique tracée à l'arrière des propriétés de la grande rue de La Guillotière. Entre ses murs la présence d'une division interne complémentaire laisse envisager une annexion spatiale éparpillée dans le temps ou des cloisonnements d'usage.

Le domaine abrite six bâtiments principaux. Deux d'entre eux attirent l'attention par leur importance et leur ancienneté. Ils s'établissent en vis-à-vis le long du chemin de Béchevelin. Entre eux, l'espace est occupé par une cour partiellement pavée prolongée par un appendice : le passage Lapierre, à usage d'une vaste exploitation agricole qui, à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, pouvait servir au logement de quatre fermiers. Autour, ou en marge des espaces bâtis, les fonds s'étaient sous le soleil en natures potagères ou en cultures diverses. Arrosés de puits à eaux claires, les arbres fruitiers répandaient leur ombrage, mêlant à la masse des haies, des espaliers, les touches d'une retraite intime. Le plan ci-dessous restitue un lieu dont la figure a traversé les siècles :



**Plan de partage du clos Félicent en 4 lots en 1833, détail**  
Relever la facture minutieuse de l'ouvrage - Archives départementales du Rhône, rapport d'expertise, TGI de Lyon, Uxiv 1725.

Sommeillant dans l'ombre de Lyon, durant des siècles la commune de La Guillotière avait joué le rôle de grenier, l'avènement de l'ère industrielle la pressait à présent de remplir celui de l'atelier. Portée par un développement économique sans précédent, la commune s'engageait dans une phase d'expansion

démographique et urbaine qui allait ouvrir de nouvelles brèches dans le paysage.

## Urbanisation au clos de la Sablière

Au nord et à l'ouest, la projection d'un maillage urbain complet, articulé au Cours Saint-André nouvellement ouvert et à la place du Plâtre<sup>(7)</sup>, compromettait l'unité de l'ancien clos de la Sablière. La situation, en fait, s'ébauche du temps de ses derniers propriétaires, les consorts Félicent et Orsel. En 1827, sous la gouvernance de Jeanne Orsel, veuve de Louis Félicent, survivante du couple, étaient actés les premiers démembrements du domaine. Il serait traversé d'une voie neuve dans le sens nord/sud, mettant en liaison la Grande rue de La Guillotière avec celle des Rivières<sup>(8)</sup>. Cette création, baptisée rue Chabrol<sup>(9)</sup> par le conseil municipal, doit se compléter d'un axe transversal : la future rue St-Michel. Ces projets de percées s'accompagnent évidemment d'une opération de lotissement comprenant locations ou ventes des parcelles constructibles autour des nouvelles voies.

L'affaire est engagée. Hélas, le décès de la veuve Félicent au début des années 1830 met vraisemblablement un frein aux progrès de l'ouvrage. Quelques maisons sont sorties de terre, qui comptent aujourd'hui parmi les plus anciennes du quartier. Mais,

sans l'exécution des voies promises, elles se privent des commodités élémentaires. C'est le cas de la maison Souchal, qui s'élève dans l'angle nord-est des rues Saint-Michel et Chabrol sur une parcelle dont le contrat de vente garantissait à l'acheteur en 1827 la création des trois voies de circulation dans les environs à la charge du vendeur. Prévu pour l'année 1831, le tronçon oriental de la rue Berger<sup>(10)</sup> projetée à l'intersection de la rue Chabrol, gît encore à l'état de projet en 1833. Quant à son tronçon occidental, étranger au clos, il échappe à l'emprise de l'opération immobilière et sa réalisation plus incertaine, repose sur l'hypothétique accord du propriétaire, Berger. D'ici à ce que cette rue prenne son issue sur la rue Béchevelin, les nouvelles constructions et leurs occupants durent s'armer de patience, le temps d'un provisoire indéfini.

En attendant, pour leur desserte, propriétés et propriétaires, doivent emprunter le passage Lapierre débouchant à l'ouest sur la rue Béchevelin par un passage qui biaise entre les vieilles bâtisses, et à l'est par son prolongement neuf et tracé en droite ligne jusqu'à son débouché sur la rue des Asperges.

(6) Actuelle rue d'Anvers

(7) La place du Pont et la rue de Marseille

(8) Autre dénomination pour la rue des Trois-Pierres, actuellement Salomon Reinach

(9) Actuelle rue Sébastien Gryphe.

(10) Future rue Saint-Michel



**Plan de l'opération, non daté mais revêtu de la signature de la Veuve Féliissent**

Le contenu de cette pièce isolée correspond aux dispositions révélées par divers actes de ventes qui laissaient supposer son existence. À situer par conséquent vers la fin des années 1820. – 3S0001 – AMV.

Avant d'emprunter au vocable du propriétaire Féliissent<sup>(11)</sup>, la rue est affublée du nom de « rue des Planches ». Frappé en effet d'un médiocre spectacle en circulant le long des propriétés en chantier, le passant coudoyait une barrière en planches levée en délimitation provisoire. Paysage indécis, bâtisses plantées en rase campagne, voies en cul de sac, l'opération privée menée sur l'ancien clos, comme celle de l'aménageur Combalot établie de l'autre côté du cours Saint-André, s'attire une appréciation sévère de la part du conseil qui en 1836 les juge impraticables : les quartiers nouvellement dessinés à l'est et à l'ouest dudit cours souffraient de communes imperfections en matière de viabilisation et l'insuffisance des remblais s'y faisait cruellement sentir. Le parallèle pourtant devait s'arrêter là : à l'ouest du Cours, les nouvelles voies tirées par les Combalot sur l'étendue de leur propriété ne présentaient pas le caractère d'une opération digne de telle critique.

Après la mort de Jeanne Orsel, l'expertise mandatée par le tribunal civil conduit au partage du domaine en quatre portions de valeur équivalente entre ses nombreux héritiers. Parmi ces figures, celle d'Ennemond Féliissent, son

fil, se distingue. C'est un notable de La Guillotière dont la qualité de directeur à la Condition des Soies l'attache à la vie lyonnaise et à ses affaires publiques.



**Partage du clos en 4 lots en 1833, celui d'Ennemond Féliissent figure en violet**

Archives départementales du Rhône, rapport d'expertise, tribunal de grande instance de Lyon, Uci 1725

<sup>11)</sup> C'est à présent la rue Montesquieu, tandis que la dénomination "Féliissent" se trouve restreinte à une minuscule rue adjacente à l'église Saint-André.

Par tirage au sort une portion du clos à cheval sur le passage Lapière et la rue Berger lui échoit. Avec la part obtenue par les frères et sœur Andrieux, neveux de la veuve Orsel, ce lot de 160 ares constitue la frange occidentale de l'ancien clos Féliissent et s'étend à l'angle des rues des Rivières et de Béchevelin. Du partage enfin résulte un précieux témoignage historique : un plan dressé par des géomètres nommés par le tribunal civil de grande instance, parmi lesquels Sève.

Enlisées, les opérations étaient justiciables d'une vigoureuse reprise en main. Ainsi conçue, la division préfigurerait précisément la nouvelle phase urbaine qui réintroduirait sous la figure du promoteur le personnage de Jean-Claude Huvet.

## Jean-Claude Huvet et La Guillotière

L'affaire du plan de ville aurait pu jeter le discrédit sur la personne du jeune collaborateur de Sève, et conduire à sa disqualification auprès du conseil municipal. C'est le contraire qui semble s'être produit, puisqu'à 30 ans seulement Huvet<sup>(12)</sup> intègre ledit conseil par nomination de l'assemblée du 30 juin 1842 et accède aux plus hautes fonctions communales. Ce dénouement peut sembler inattendu mais à La Guillotière les compétences sont rares autant que précieuses. Aussi, se priver de l'atout que constituait un expert décidé à faire librement partage d'une expérience, en dédaignant de l'associer au conseil et à ses nombreuses commissions techniques, eût été un luxe. On le voit ainsi siéger aux diverses séances touchant les vellités urbaines : remblais, pose du pavé et viabilisation qui sont le fort des sujets de voirie diligentés. En commission municipale, enfin, comble de l'ironie, il est chargé de superviser le plan des nouveaux prestataires Van Doren et Terra qui l'ont suppléé, curieux et confortable retournement de position.

Un autre élément cependant était intervenu : Huvet, en compagnie d'un associé fortuné répondant au nom de Jean-Marie Jangot, avait acheté les parties occidentales de l'ancien clos de la Sablière des mains des familles Féliissent et Andrieux. Il s'agissait de parachever l'œuvre urbaine et résidentielle engagée par leurs prédécesseurs et poursuivre les ventes. En entrant au conseil municipal, Huvet allait mêler sa voix aux délibérations pour infléchir le devenir urbain de la commune en l'associant à la gestion de ses propres affaires.

Situation extraordinaire ? Tant sur le plan économique que démographique, d'incontestables enjeux se profilent à La Guillotière. On l'a dit, non seulement les compétences n'y sont pas légion mais encore propriétaires et décisionnaires politiques se restreignent-ils aux quelques et mêmes figures de proue. Les possédants en se hissant plus facilement

aux commandes de la Ville, jouissaient, d'un panorama avantageusement orienté à la promotion et la conduite de leur fortune personnelle. Placé au rang des conseillers, Huvet n'est, à l'instar des Combalot, des Suiphon ou des Fonzes qui ont siégé avec ou avant lui au conseil, qu'un propriétaire de plus à polir les bancs de la mairie.

Ces circonstances s'interprètent aisément : puisque la municipalité manquait des ressources financières nécessaires à l'exécution de son plan urbain, comment obtenir plus facilement (et gratuitement) la cession des sols nécessaires à l'ouverture des nouvelles rues autrement qu'en conciliant les grands propriétaires à ses ambitions ?<sup>(13)</sup> Dans une cohabitation si intime que sa banalisation défend d'en démêler les intérêts respectifs, la gestion des affaires privées s'appariait à celle des affaires publiques pour y puiser ses ressources. Ainsi, Van Doren & Terra, auteurs du nouveau plan communal appliqué dès 1843<sup>(14)</sup>, dans une situation comparable à celle d'Huvet, rachètent en vue d'une revente par lots, le clos de La Thibaudière, obstacle supplémentaire au déploiement oriental des nouvelles rues, avec le concours d'un financeur incarné ici par Scohy.

On le voit, la dualité dans le parcours d'Huvet<sup>(15)</sup>, politique et promoteur, ne faisait nullement figure d'exception dans l'histoire de La Guillotière. Mais mieux qu'aucun autre il témoigne du contexte d'aboutissement des élites terriennes avec la municipalité, et des rouages qui conduisent à la production d'un modèle urbain conçu en vase clos. Après une contribution controversée à la commande publique, il met la main sur un bien foncier parfaitement connu de son supérieur, Sève, qui en a personnellement exécuté le dessin. In fine ces opportunités favorisent une promotion politique qui le dote précisément des moyens de fructifier son patrimoine à travers l'urbanisation de l'ancien Clos Féliissent.

**Pierre-Damien Laurent**

Historien  
Coprésident de l'association La Ville Édifiante  
Auteur du blog Depierreetdebout.fr

---

(12) Peut-être apparenté au voyer et architecte villeurbannais du même nom, cité en auteur des plans d'un projet non exécuté de halle au marché aux bestiaux aux Maisons-Neuves en 1828. Voir 4F1, Archives de Villeurbanne.

(13) Il s'agit bien de se concilier le bon vouloir des propriétaires car le plan est litigieux et illégal puisqu'il est entré en application sans l'ordonnance royale. Voir Anne-Sophie Cléménçon, *Forma Urbis*, op cité.

(14) Ibid.

(15) Il intègre le conseil peu de temps après s'être porté acquéreur du clos (mais sans qu'on connaisse les desseins qui ont présidé à cette situation).

# Petite histoire du jardin d'Amaranthes et de la place Mazagran Le regard d'un habitant

Dans les années 1920, Édouard Herriot alors Maire de Lyon, lance l'idée de créer un boulevard qui ferait la jonction entre l'avenue Félix Faure et le pont de l'Université, dans la perspective de désengorger le transit sur l'avenue Jean Jaurès. Si le projet n'a jamais vu le jour, les acquisitions immobilières ont continué à se faire, les baux commerciaux n'ont pas été renouvelés, les immeubles ont été détruits, laissant de nombreuses dents creuses dans ce quartier du centre de la Guillotière. Des jardins semés pas à pas dans la ville...

## Éclosion et expansion du jardinage de rue

Au début des années 2000 éclosent de petits jardins nomades sur le modèle de ce qui se pratique déjà outre-Atlantique. Le premier voit le jour en juin 2003 sur la parcelle du 6 rue Mazagran. À côté, on trouve le désormais célèbre Îlot d'Amaranthes, un jardin artistique, dont le projet est porté par la Galerie Tator, Emmanuel Louisgrand, artiste plasticien, et la mairie du 7<sup>e</sup>. En 2005, les jardiniers nomades de l'association Brin d'Guill' occupent une autre dent creuse située rue Cluzan. En 2006, grâce à l'accompagnement de la cellule Étude et Essais du service des espaces verts de la Ville de Lyon, est lancée l'opération des « Petits Brins Zurbains » qui a pour but de provoquer une végétalisation des rues en faisant des micro-implantations florales. Le service des espaces verts s'occupe de creuser le trottoir et prodigue de précieux conseils pour savoir arroser, mettre des plantes qui résistent aux aléas de la vie urbaine, car le jardinage de la rue est un art bien particulier. Cette pratique innovante essaime bientôt dans tout le quartier et au-delà.

L'Association installe les jardinières et assure l'entretien et l'arrosage jusqu'à ce que les habitants prennent le relais. Le jardin d'Amaranthes s'étend progressivement autour de la serre en tubes métalliques de couleur orange qui le rend si visible et devient rapidement un lieu d'importance pour l'association mais plus largement un lieu symbolique de la Guillotière : un lieu de jardinage en pleine terre au sein d'un quartier de centre-ville très dense et minéral. C'est un point de repère incontournable, lieu de rencontres, d'actions festives, artistiques et jardinières. C'est également sur ce site que naissent les tout premiers composts collectifs à Lyon. Cette pratique

innovante portée par la défunte association des Compostiers sera appuyée et même financée par Brin d'Guill' désormais soutenue par la ville car située en zone prioritaire et dont le rôle de lien social est reconnu.

Amaranthes s'impose comme le lieu du jardinage dans un cadre artistique et est l'un des seuls jardins qui offre une telle pratique à Lyon. Début 2009, Brin d'Guill' devient gestionnaire unique de la structure, sans pour autant interrompre le travail partenarial et artistique. Grâce au soutien public, un salarié sera recruté fin 2009. Peu à peu, les environs des jardins deviennent une place publique, au fil des démolitions d'immeubles, des modifications de la voirie et des usages des habitants et occupants des lieux. En 2011, le Grand Lyon décide d'aménager cet espace. C'est le début d'une concertation publique qui commencera bien mais se révélera, au final, fortement décriée, et d'un projet d'aménagement qui a failli remettre en question le jardin d'Amaranthes, devenu un emblème fort dans le quartier.



Le jardin d'Amaranthes

Ce processus chaotique modifiera donc largement la géographie du jardin, désormais enchâssé au sein d'un projet qui se voulait ambitieux et concerté mais qui finalement est passé à côté de l'opportunité d'agir vraiment avec les habitants. La sortie du zonage prioritaire a signifié la fin de la présence d'un salarié et l'association fait face, comme presque toutes, à la difficulté de recruter des bénévoles à la fois « croyants », « pratiquants » et assidus sur le long terme...

## Foisonnement d'initiatives citoyennes

Par ailleurs, nous assistons tout au long de cette période à la création d'un véritable « écosystème » autour du jardin d'Amaranthes. De très nombreuses initiatives éclosent, toutes pionnières et citoyennes, qui actent la volonté des habitants d'habiter leur quartier de façon pleine et entière. Fin 2011 naissent les Locaux Motiv', projet de mutualisation et de coopération entre associations et très petites entreprises d'économie sociale et solidaire au profit d'un territoire : le quartier de la Guillotière représente ainsi le premier lieu de co-travail autogéré de ce type installé à Lyon. Il y accueille des associations fortement liées à l'ESS telle Framasoft et d'autres. La terrasse du café le Court-Circuit est embellie par une fresque monumentale par l'artiste brésilien Eduardo Kobra, mondialement connu. Cette fresque, réalisée librement et désormais détruite, deviendra l'emblème de la place Mazagran, terme d'usage désormais attribué à cet espace. Elle présente les valeurs de diversité culturelle et le caractère populaire à conserver de ce lieu singulier et unique à Lyon.

Mazagran apparaît comme un double échec : celui d'initiatives habitants mal expliquées et celui, cuisant, de la volonté d'aménagement et de contrôle de l'espace public par une technocratie hors sol et des élus hors sujet et censeurs<sup>(1)</sup>.

À l'évidence, ce projet présente déjà les stigmates d'une usure prématurée. Cette reprise en main d'un espace en transition, marqué par des usages et porté par des habitants investis dans la fabrique de la ville, est désormais un douloureux souvenir, malgré les discours officiels. La « requalification » semble déjà devoir être « requalifiée » afin de régénérer le lieu. Mais ce moment venu, les habitants ne devront pas être tenus à l'écart malgré un semblant de « concertation » et devenir eux-mêmes les opérateurs de cette régénération. Cela peut sembler très ambitieux, mais Lyon pourrait alors se retrouver pionnière au lieu d'être toujours à la traîne en matière de démocratie participative. Nous passerions ainsi du Moyen-Âge démocratique au futur, du village gaulois à la véritable métropole, celle qui innove avec ses habitants.

Mazagran pose donc un enjeu démocratique majeur : qui est habilité à dire et faire pour le bien commun sur un espace public ?



La fresque du Brésilien Eduardo Kobra

## Tensions, pertes et profits

Mais tout ce processus n'allait pas sans heurts : la confrontation entre ces initiatives habitantes et la volonté d'aménagement du Grand Lyon va créer de nombreux problèmes et incompréhensions qui traduisent l'incapacité de la collectivité à faire avec les habitants et vice-versa. À titre d'exemple, nous pouvons citer la vandalisation des immeubles situés au 52 et 52 bis de la rue Montesquieu qui sera évoquée plus loin. Les attentes autour du très dispendieux projet livré en 2015 étaient sans doute très élevées, d'où la grande déception et l'aspiration forte des habitants investis à pouvoir penser et gérer par eux-mêmes le quartier où ils vivent.

Quelques pays dotés de vraies métropoles ambitieuses sur le plan démocratique ne craignent pas de mettre les usages et les usagers au cœur de projets complexes.

L'espace Mazagran est devenu ultra-sensible et on ne pourra plus s'y comporter comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. La question préliminaire et centrale sera évidemment avec quels habitants et pour quels usages.

C'était bien là le sens des « expériplantations » des pionniers de Mazagran qui ne perdent pas espoir que ce lieu redevienne exemplaire d'un « mieux vivre ensemble la ville », si cela se révèle encore possible.

**Pierre Michel**

(1) Catherine Foret. *La concertation comme champ de bataille et lieu du politique. Retour sur l'opération d'aménagement de la Place Mazagran FRV100.* Étude qui vient d'être publiée sur <https://www.millenaire3.com/ressources/La-concertation-sur-projet-comme-champ-de-bataille-et-processus-politique>

# Mazagran I... et le conseil de quartier

## Dans l'attente d'une gestion de proximité

Pour comprendre le point de vue du conseil de quartier Guillotière sur le projet Mazagran, il faut prendre en compte le fait que les principaux animateurs habitent dans le parc récent, construit entre 1990 et 2005. Ce sont souvent de nouveaux habitants, des propriétaires sexagénaires qui s'impliquent dans leur nouveau quartier, avec des exigences sur la qualité du cadre de vie (propreté, tranquillité, verdure, aire de jeux pour enfants...). À leurs yeux, la situation sociale du quartier et la fréquentation des espaces publics justifient une gestion de proximité. Elle ne viendra jamais... ce qui est à l'origine d'un divorce avec la Politique de la Ville et la Mission Quartiers Anciens.

## Face à l'absence d'un projet global

L'autre demande porte sur un projet urbain global sur un périmètre élargi (25 hectares délimités par Marseille, Université, Jean Jaurès, Grande rue Guillotière). La coulée verte de l'Université à Jean-Jaurès, relancée pendant la campagne électorale de 2008, allait dans ce sens. En 2009, la Ville et le Grand Lyon ont élaboré un dossier de candidature au PNRQAD<sup>(1)</sup> mais cette démarche, menée sans concertation, a vite été abandonnée.



Mazagran - Le périmètre de la concertation  
Grand Lyon - 9 mai 2011

Le 7 février 2011, le conseil communautaire a délibéré sur un périmètre de concertation n'incluant pas l'îlot Gryphe-Saint-Michel-Chalopin-Montesquieu, malgré la demande du conseil de quartier.

En réunion publique le 9 mai 2011 celui-ci a exprimé des attentes (rénovation des immeubles, construction de logements sociaux, petite enfance, locaux associatifs, commerciaux, artisanaux, modes doux) et développé un discours sur l'ouverture du quartier (coulée verte), la mixité sociale (résorber les poches de pauvreté) et la nécessité de préserver les riverains (qui souffrent du bruit). Il sera mal compris par une partie des personnes soutenant l'expérience du jardin d'Amaranthes (volonté de chasser les pauvres et migrants du quartier ? de casser la dynamique du jardin ?)

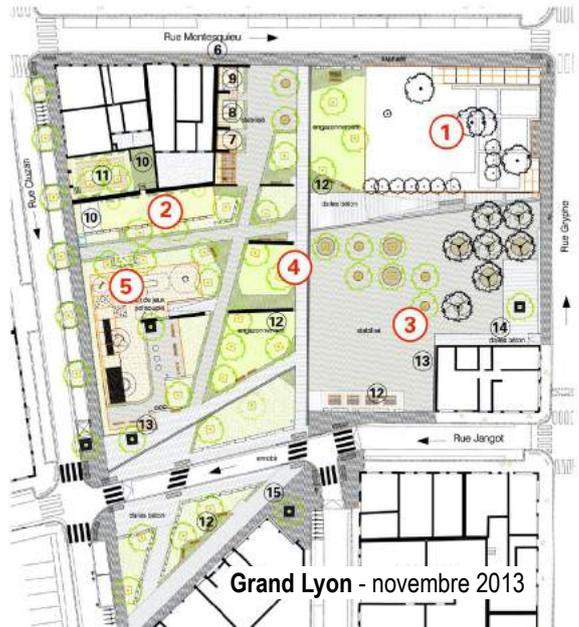
Les échanges en ateliers ont cependant favorisé une nouvelle prise de conscience des enjeux sociaux, socio-culturels et symboliques du projet Mazagran. La concertation a permis de valider le 3 octobre 2011 des orientations pour l'aménagement : ambiance nature, tranquillité, place de village, espaces gérés en « biens communs »...

## L'ESPACE MAZAGRAN



### LES CLEFS DU PROJET

- |                             |                                |                                  |
|-----------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| 1 ILLOT D'AMARANTHES RENOVÉ | 6 Mur pignon végétalisé (nord) | 11 Jardin des associations       |
| 2 NOUVEAU JARDIN PARTAGÉ    | 7 Toilettes publiques          | 12 Mobilier mobile sur-mesure    |
| 3 PLACE DES FESTIVITÉS      | 8 Cabane du compost            | 13 Mur pignon événementiel (sud) |
| 4 JARDINS D'AGRÈMENTS       | 9 Transformateur EDF           | 14 Terrasse de café              |
| 5 AIRE DE JEUX              | 10 Pergolas / Serre du potager | 15 Parvis des associations       |



Grand Lyon - novembre 2013

En 2012, le conseil de quartier a progressivement précisé ses priorités sur la petite enfance, les personnes âgées et l'habitat dégradé. Il a également proposé l'élaboration d'une charte Mazagran avec la participation des riverains, pour gérer la cohabitation de la vie nocturne et de l'habitat, mais sans succès.

En 2013, avec les démolitions engagées<sup>(2)</sup>, l'absence de réunion pendant cinq mois et le refus croissant de déplacer le jardin d'Amaranthes, des tensions se sont exprimées. L'alternative proposée par les élus en réunion publique le 26 juin a calmé la situation (jardin maintenu en place), mais avec une inquiétude persistante sur les modalités de gestion des différents espaces, de l'aire de jeux, des toilettes...

En 2014, plusieurs acteurs du quartier<sup>(3)</sup> ont interpellé les élus sur l'abandon de la place Mazagran pendant les travaux (absence de nettoyage, WC, conteneurs à déchets).

Depuis 2015, la gestion de l'espace Mazagran fait l'objet d'un suivi, mais le conseil de quartier reçoit toujours des plaintes de riverains et d'usagers sur les dysfonctionnements (sécurité, bruit, incivilités, insécurité...).

Aujourd'hui, quel bilan peut-on faire de cet aménagement, de sa fréquentation et de sa gestion ? Pour comprendre, il serait peut-être utile de revenir sur l'évaluation de la concertation dont il est issu<sup>(4)</sup>.

(1) Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

(2) 11 rue Jangot, 52 rue Montesquieu

(3) Brin d'Guill, Conseil de quartier Guillotière, Arts en Scène, Locaux Motiv', école Gilbert Dru, Le Court-Circuit

(4) Cf. note 1 page précédente.

## Mazagran II : une nouvelle opportunité de réaménagement à saisir ?

Ne faudrait-il pas envisager des ajustements pour réduire l'aspect « délaissé urbain » (notamment sur l'emprise du 52 : transformateur électrique, toilettes publiques, composteur, permaculture...) et réadapter l'aire de jeux (mobilier surdimensionné pour les enfants). Une nouvelle concertation s'engage sur les îlots voisins<sup>(5)</sup> (construction neuve, espace public de liaison, patrimoine industriel...). C'est également l'occasion d'une remise en perspective du projet au regard de l'évolution sociale du quartier (rajeunissement), des nouveaux usages de la ville et des aspirations qui s'expriment pour sauvegarder l'identité de la Guillotière.

René Marcand

(5) Concertation en vue d'une modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation Mazagran du PLU-H adopté le 13 mai 2019

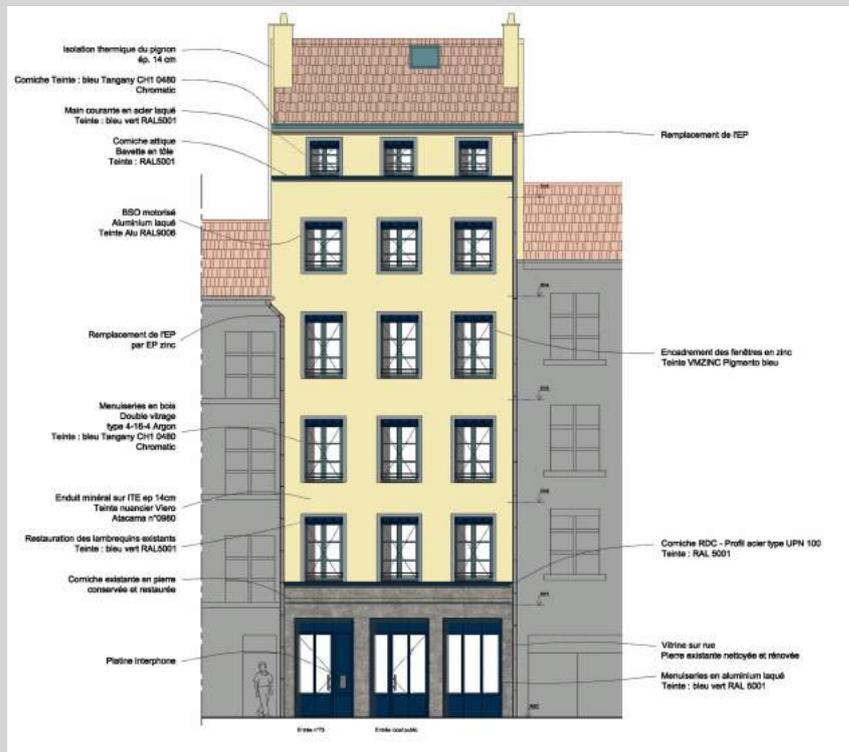
## Rue Montesquieu : démolir ou réhabiliter ?

### Le triste exemple du n° 52 : La vandalisation du patrimoine<sup>(1)</sup>

Alors que le destin des 52 et 52 bis rue Montesquieu était en suspens, de nombreux habitants avaient fait part de leur désir de voir cette question débattue au sein du processus dit de « concertation » autour de l'aménagement de l'Espace Mazagran.

Il n'en sera rien. Suite à un semblant de réflexion incluant des bailleurs sociaux mais excluant totalement les habitants, il sera finalement décidé de mettre à terre le 52 et le 52 bis, après avoir épargné le jardin d'Amaranthes. La seule explication donnée à cette véritable entreprise de vandalisation de notre patrimoine est qu'il fallait être « ferme » sur la question du logement : les bâtiments détruits avaient été déclarés insalubres bien que le 52 se soit révélé parfaitement aménageable, cela afin de laisser la place, par exemple, à un projet de type coopératif comme ce sera le cas au 73 de la même rue quelques années plus tard.

Un recours en référé échouera à empêcher cette destruction qui aurait permis de créer une dizaine de logements ainsi qu'un lieu dédié à l'animation et à la respiration de la place Mazagran, qui en a aujourd'hui grandement besoin.



Rénovation de l'immeuble du 73 rue Montesquieu  
Plans du cabinet Fleurent Architectes (façade sud-ouest)

(1) À ce sujet, voir l'excellent ouvrage de Patrice Béghain & Michel Kneubuhler :  
*La perte et la mémoire - Vandalisme, sentiment et conscience du patrimoine à Lyon*

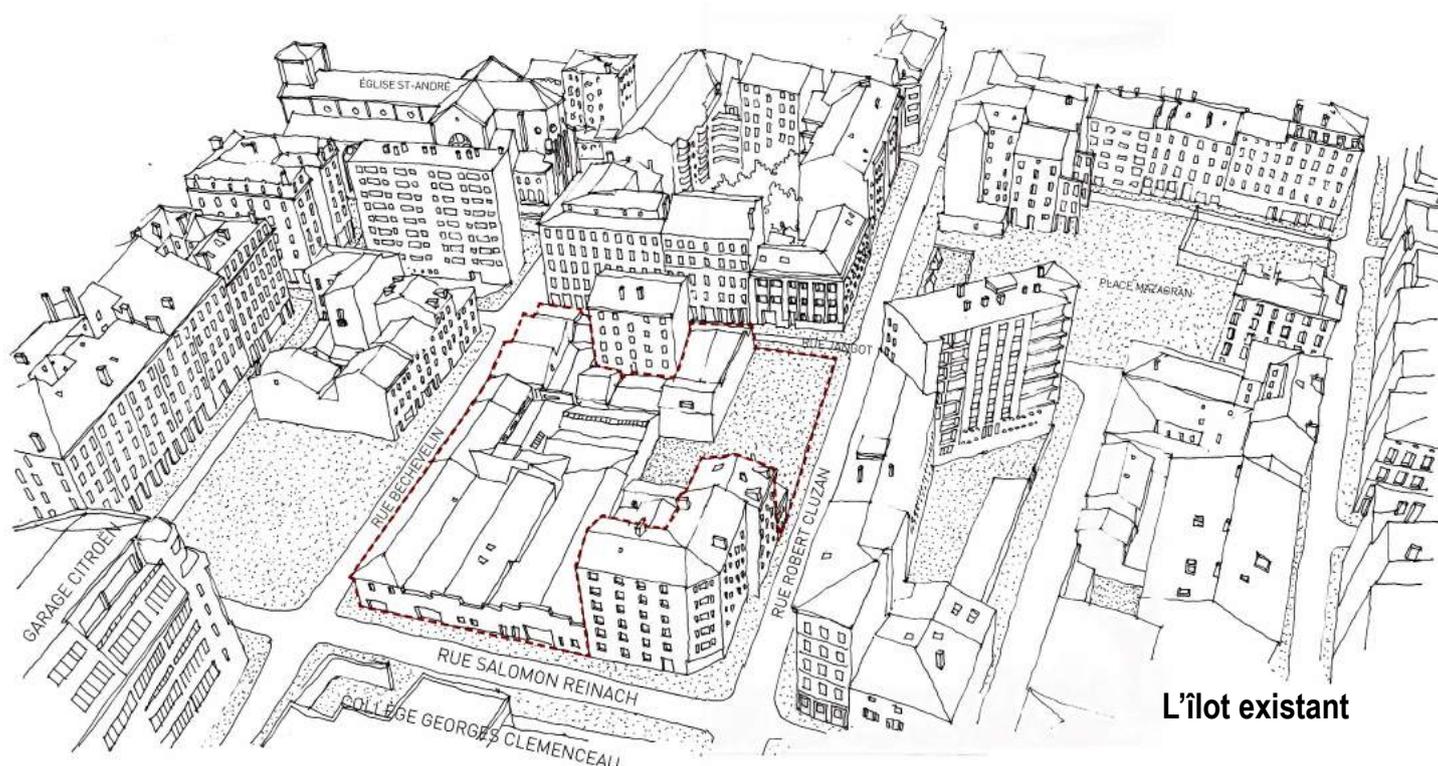
### Un contre-exemple comme alternative à la destruction : une coopérative d'habitants au 73 rue Montesquieu

Le 22 janvier 2020, au 73 rue Montesquieu, a été posée la première pierre d'un projet de coopérative d'habitants. La réhabilitation maintenant engagée du bâtiment prouve de façon indiscutable qu'il existe de réelles alternatives à la destruction du patrimoine bâti, à la Guillotière comme partout ailleurs.

Les projets d'habitats participatifs dont l'intérêt n'est plus à décrire, prouvent que l'on peut réhabiliter plutôt que détruire. La plaie béante du 52 Montesquieu est le parfait exemple d'une erreur collective dont nous demandons la réparation. Les sinistres toilettes publiques peuvent être déplacées et remplacées par un modèle plus performant et le numéro 52 reconstruit. Cela afin de laisser la place à un édifice qui pourra accueillir un autre projet de ce type ou du logement social et héberger un local qui servirait d'antenne aux régies de quartiers présentes sur le territoire métropolitain.

Pierre Michel

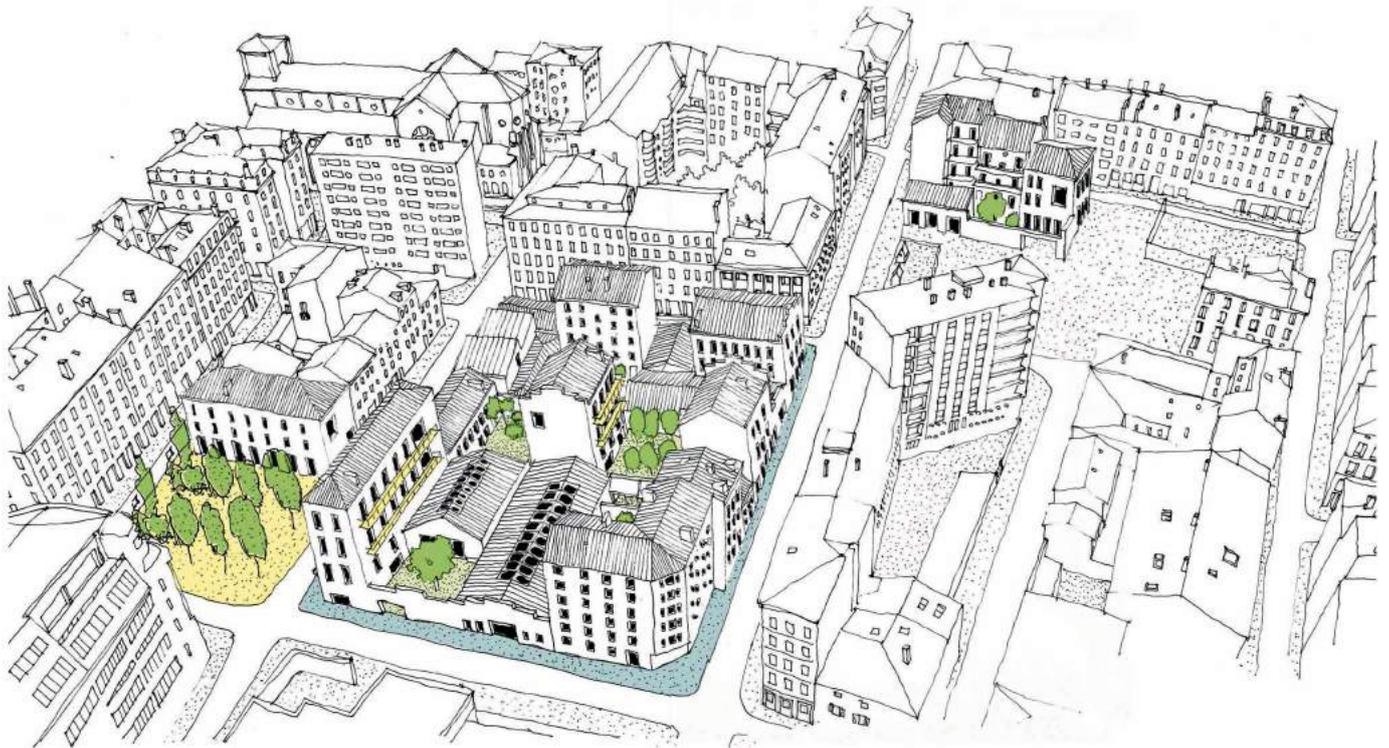
# Une tentative de fabrique alternative de la ville : le cas de l'îlot Mazagran



L'îlot existant

L'îlot Mazagran est le dernier îlot de la Guillotière à être composé d'une diversité de constructions et d'usages. Il est en ce sens le témoin vivant d'une histoire : celle de l'urbanisation au XIX<sup>e</sup> siècle de la rive gauche du Rhône. Sur l'îlot, les petits ateliers côtoient des immeubles de rapport, quelques maisons et même une petite poche de stationnement à l'emplacement de constructions disparues. Pour faire face à un projet de démolition au profit d'une

vaste opération immobilière réalisée sans concertation, le collectif Habitons Mazagran (constitué d'habitants du quartier) a dans un premier temps fait le choix d'interroger les spécificités du lieu en ayant recours au dessin pour imaginer des projets fictifs. Le but de cet exercice fut moins de proposer des scénarios à réaliser que de susciter la réflexion et le débat, d'ouvrir les imaginaires autour de projets possibles.



### L'acupuncture urbaine

Le premier des dessins suggère une intervention à minima, par acupuncture, manière d'imaginer que la ville puisse se perpétuer et se renouveler par petites touches. Le projet est ancré dans le parcellaire existant sans logique de remembrement. C'est la fronde du bocage contre l'agriculture intensive.



### La ville laborieuse

Le second propose de renouveler le caractère laborieux du site en créant de nouveaux ateliers et en rénovant les ateliers existants pour les besoins des artisans du quartier. L'organisation du bâti prend appui sur les constructions existantes et se développe au cœur de l'îlot au moyen de venelles. C'est la fronde du travail en bleu, repoussé hors d'une ville tertiariée à l'excès.



## La cité Mazagran

Le troisième dessin envisage bien davantage de démolitions pour une opération d'envergure. Il s'agit là de s'inscrire dans l'univers des cités jardins de l'architecte lyonnais Tony Garnier, tout en conservant des parcelles de toutes tailles, de manière à ce que la ville ne soit pas l'apanage de quelques constructeurs, mais reflète la pluralité des existences. C'est la fronde de l'Eden contre le digicode.

Ce dessin est le seul à s'inscrire dans les traces du prolongement de l'avenue Félix Faure, les autres préférant l'échelle très locale des usages en présence à l'histoire d'un tracé avorté. Le boulevard fut abandonné avec raison, et ce bien avant le périphérique ouest. Il fut question un temps d'en faire « une coulée verte », abandonnée pour « un chapelet d'espaces verts », lequel n'est plus qu'un unique espace vert : la place Mazagran.

Autour de cette dernière, le béton coule. Toutes les dents heureuses<sup>(1)</sup> ont été comblées, seul subsiste l'îlot Mazagran. Ces trois premiers dessins ont suscité le débat et la controverse. Les caractériser de naïfs et d'enfantins fut peut-être leur plus beau compliment. Ils nous montrent ce que nous ne savons pas faire : imaginer le devenir d'une ville à partir de ce qui en constitue l'essence, en impliquant les habitants au devenir de leurs lieux de vie.

Trop souvent, c'est en effet la table rase et la planification qui l'emportent.

Ces petits dessins ont embarqué les habitants dans des imaginaires situés au-delà des logiques stéréotypées et indigestes en lesquelles le logement est un produit médiocre, l'architecture une image 3D mensongère et la ville une mayonnaise qui ne prend jamais.

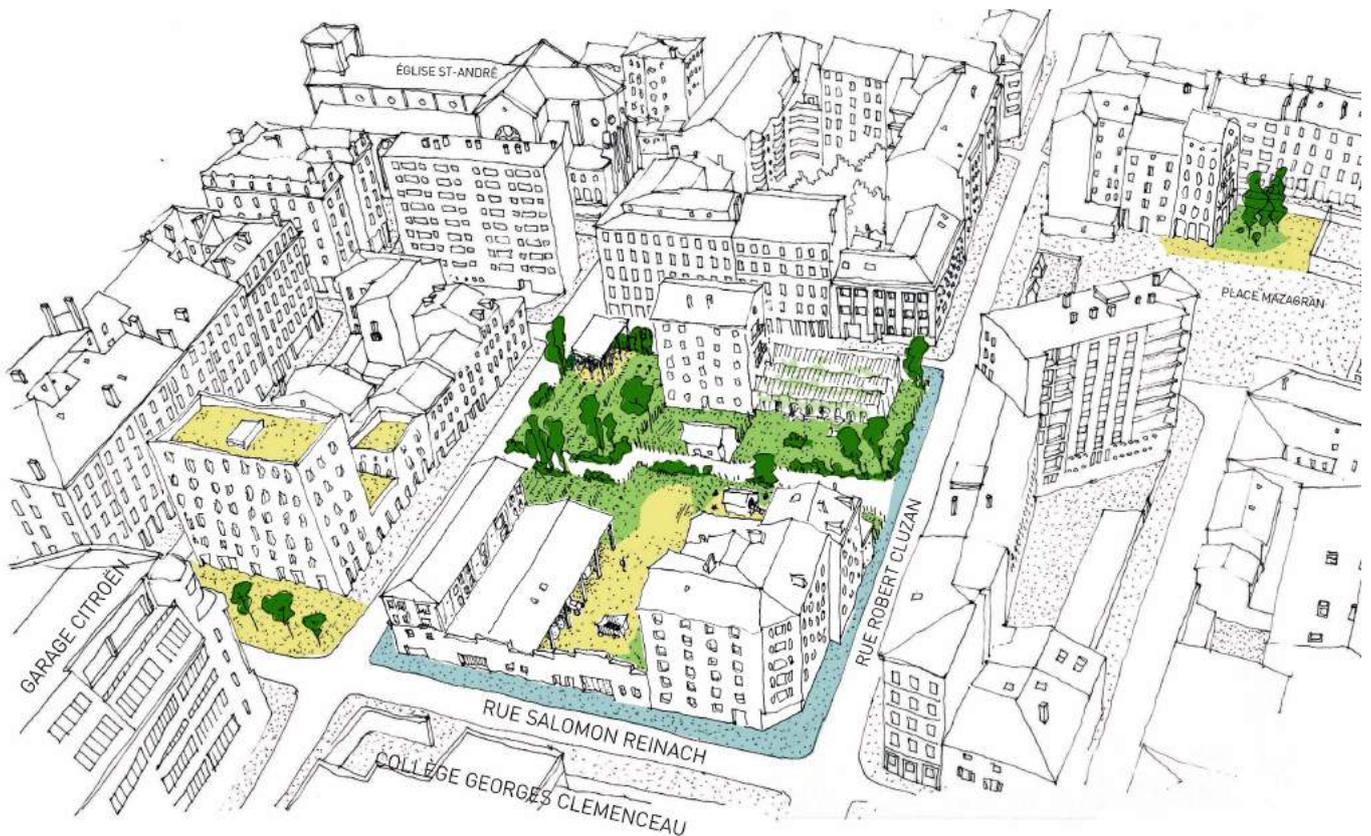
## Les cours arborées

Un quatrième dessin fit suite aux trois premiers. La logique de l'acupuncture urbaine fut poussée au point de proposer une approche au mètre carré, le maintien de toutes les activités en présence sur le site et même un phasage de l'opération. Ce travail permit de vérifier plus en détail la richesse produite par des

constructions de hauteur différente, comme la juste mesure d'une cour ou d'un passage pour en favoriser l'appropriation. Le collectif a en quelque sorte fait le choix de dessiner l'humain en premier et autour une ville à sa mesure

(1) La « dent creuse » est pour nous une terminologie qui vise à faire de la ville une opportunité foncière. Ce terme ne prend pas en compte les qualités que les constructions les plus basses apportent à la ville.

Les dessins ont fait débat. Conjointement à une mobilisation grandissante, la Métropole s'est emparée du sujet en proposant aux différents acteurs du quartier un travail de concertation. Associations, collectifs, promoteurs se sont donc réunis, sans toutefois convier à nouveau largement la population, ni les élus, à notre grand regret. Deux logiques contraires ont été mises au jour : d'un côté, une logique d'aménagement vu d'en haut, de l'autre un aménagement vu d'en bas. Nous avons pris la liberté de tenter une synthèse dessinée de ces échanges à travers deux esquisses.



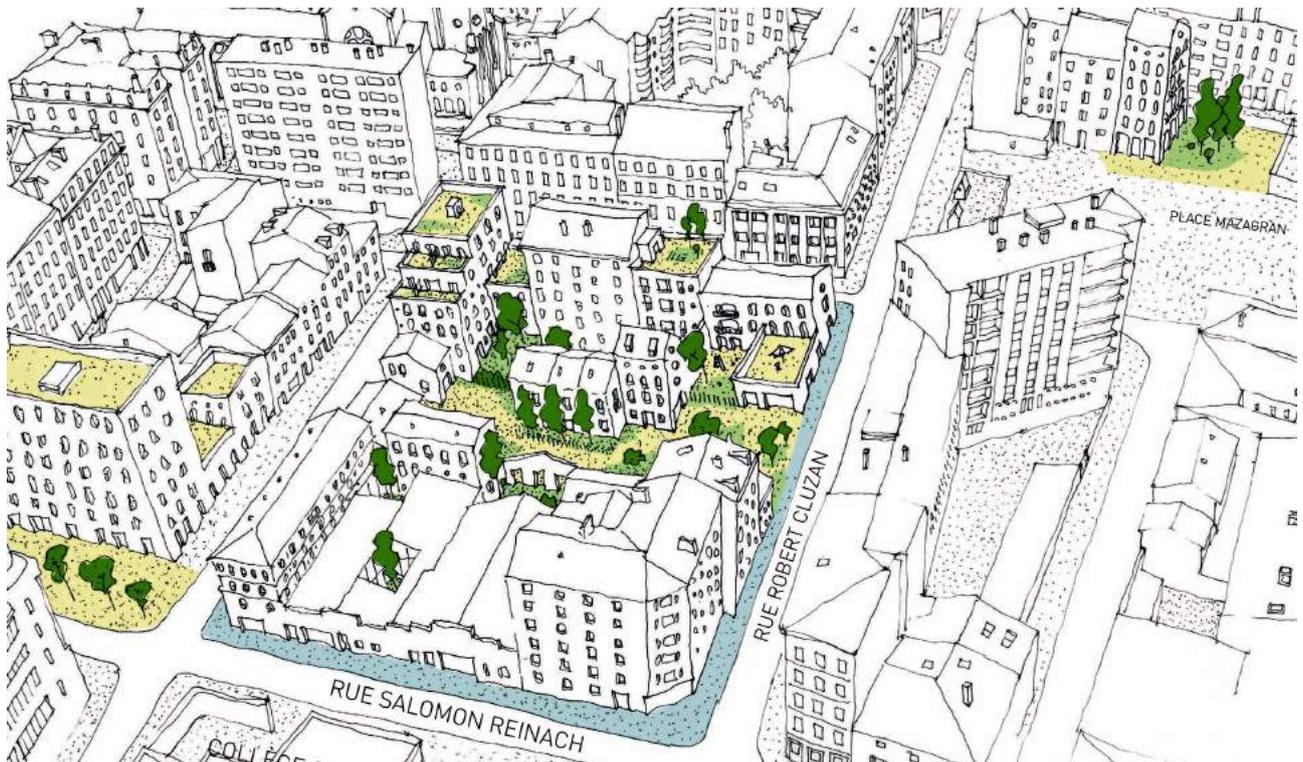
## La ville autonome

Le premier projet a pris la liberté de s'affranchir d'une position consensuelle, laquelle consisterait à ménager la chèvre et le chou. Au regard de la crise écologique actuelle (laquelle est une crise existentielle au sens où cette crise menace l'existence même de l'humanité) nous avons fait le choix de réintégrer la volonté première de faire de ce lieu un espace vert.

Le lieu s'organise autour du patrimoine en présence, réinventé au service d'une petite activité agricole. Il s'agit d'apporter la campagne dans la ville, plutôt qu'un espace vert oisif, de manière à ce que la ville alentour, dense et bruyante s'offre une petite respiration.

La récente crise sanitaire nous a montré les limites de notre mode de développement (qui est un mode d'épuisement). Nous avons construit la ville partout, il est temps de fabriquer la campagne dans les interstices pour que la ville reste habitable.

**Cette hypothèse remet en cause la densité, laquelle n'est trop souvent perçue que comme un objectif à atteindre alors même qu'elle possède son lot inévitable d'effets pervers.**



## La ville à venir ?

Le second dessin tâche d'articuler plusieurs visions. La première est celle d'un îlot parcouru par une traversée publique, la seconde celle d'une ville dont le patrimoine serait réinvesti et rénové et la dernière, celle d'un îlot en lequel imaginer des constructions nouvelles et notamment des logements aux formes variées. N'y a-t-il de compromis sans compromissions ? Le parfum d'urbanité à venir dépendra du nombre de bâtiments rénovés, du nombre de logements créés, mais avant tout de la qualité de ces derniers. Nous avons pris la liberté d'imaginer là des typologies éclectiques, maisons de ville, hangars, salle des fêtes, immeubles d'habitations, pour là encore considérer que l'humain est bien davantage qu'un agent économique placé dans un T2 ou un T4, en télétravail par-dessus le marché.

Ouvrons les possibles, cessons de construire selon des consommateurs ou investisseurs fictifs, construisons une ville en laquelle nous aurions tous plaisir à habiter. Rien n'est gagné, l'îlot poursuit pour l'heure sa vie, enrichi d'un squat, dans l'attente d'une occupation temporaire activement demandée mais restée lettre morte.

Tentative de fabrique alternative de la ville. Cette tentative a fait travailler pendant deux ans des citoyens gratuitement, non pas avec l'objectif que rien ne change, mais que tout change, à commencer par la considération que nous avons pour le patrimoine situé hors périmètres "protégés" où il est (plus ou moins) à l'abri des visées immobilières. Il nous a semblé juste d'élargir la notion de patrimoine à d'autres objets, rivière, terres agricoles, et dans ce cas précis : un îlot industriel fait de bric et de broc considéré à tort comme une ville à faire disparaître.

Considérer le monde tel qu'il est comme un patrimoine reçu, que nous aurons à transmettre après l'avoir bonifié nous invite à mesurer chacune de nos actions de manière à ce qu'elles concourent, modestement, à valoriser et enrichir ici la ville, ailleurs la campagne ou la périphérie, en un mot : *le territoire*, le seul que nous avons. Nul doute que l'îlot Mazagran aura semé la zizanie au sein d'un système bien huilé. Souhaitons qu'il permette à tous de faire un pas de côté : il est grand temps de changer de sérieux, au travail !

**Alexis Stremstoerfer**

pour le collectif *Habitons Mazagran*

**Dessins : Antoine Begel, Martin Rollin et Alexis Stremstoerfer,**

pour le collectif *Habitons Mazagran*

# Entretien avec Michel Lussault, géographe de l'Université de Lyon

Le 16 octobre 2018, à l'initiative du Collectif *Habitons Mazargan*, se tient une réunion publique sur le futur aménagement de l'îlot Mazargan, au Chat Perché, 29 rue Salomon-Reinach, Lyon 7<sup>e</sup>, en présence de représentants d'associations (dont SEL) et des élus alors chargés de l'urbanisme à la Mairie du 7<sup>e</sup> et à la Métropole. À cette occasion, **Michel Lussault**, invité au titre de directeur de l'*École Urbaine de Lyon*, se prête à l'exercice de synthèse des argumentaires développés par chacun des intervenants. Sollicité pour une contribution à la réflexion sur la fabrique de la ville appliquée à La Guillotière pour un bulletin SEL en projet, nous le retrouvons le 7 janvier 2020, pour un entretien où l'analyse de la situation locale s'enrichit d'une mise en perspective plus globale.



**SEL : Pouvez nous indiquer ce qu'est l'École Urbaine de Lyon ?**

**Michel Lussault :** l'École Urbaine de Lyon, est un programme financé par l'État dans le cadre d'une structure qui s'appelle le Commissariat Général aux investissements d'avenir, qui a été créée il y a une dizaine d'années maintenant, pour promouvoir des recherches innovantes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. J'ai répondu, il y a 3 ans, à un appel d'offre national, pour créer ce qu'on appelle, dans notre jargon, des « instituts de convergence », c'est-à-dire, des structures ou programmes qui permettent de faire travailler des chercheurs de toutes les disciplines autour de questions scientifiques complexes.

Notre but est d'essayer de comprendre la relation entre le développement urbain et le changement global et les bouleversements environnementaux. On a aussi une mission de contribution au débat public et de diffusion de la connaissance, c'est pour ça qu'on a aussi une activité très importante de cours publics.

**SEL : C'est dans ce cadre que vous vous êtes intéressé à la Guillotière ?**

Je me suis intéressé à la Guillotière parce que, depuis pas mal de temps, je travaille sur l'évolution des espaces métropolitains, pour le dire vite, ici en France et ailleurs, et que j'avais été particulièrement intrigué par la façon dont la Métropole de Lyon avait conçu le développement urbain de Gerland. C'est par Gerland que je suis venu à la Guillotière.

Je découvre Lyon depuis une grosse dizaine d'années maintenant, puisque je suis arrivé ici en 2008. Alors,

Réunion publique au Chat Perché, le 16/10/2018.  
Au micro Michel Lussault, à côté d'élus chargés de l'urbanisme.  
Photo Sylviane Tabarly, Conseil Quartier Guillotière

Gerland était encore un espace urbain très étrange, très atypique même à l'échelle française. Ça ressemblait à Berlin au début des années 1990 : des entrepôts, des cités d'habitat récentes, des vieilles résidences un peu dans leur jus, des groupes sociaux qui se mélangent, pas mal d'activités qui avaient disparu et un très gros potentiel de friches et une trame urbaine très intéressante.

Alors même qu'au tout début de l'urbanisation de Gerland par les précédentes équipes municipales, on voulait tenir compte de cette spécificité, j'ai été absolument stupéfait de la brutalité du remembrement le plus récent, post-2010 : on fait tout tomber, on fait tout disparaître et puis on plante ensuite du macro-lot, avec des trames de voirie géométriques et des trames foncières remembrées, et on vous dit, ça c'est la modernité urbaine. Pour moi, c'était une sorte de contresens. Et donc, je me suis intéressé un peu plus à d'autres espaces à Lyon, à Villeurbanne, à Vaulx-en-Velin... mais aussi à la Guillotière. Là, j'ai été frappé de voir que, dans cette autre partie du 7<sup>e</sup>, on était face à des logiques différentes, qui étaient des logiques d'évolution à la fois spectaculaire et à bas bruit, qui s'appuyaient plutôt sur des opérations isolées, lot par lot, en fait, micro-lot par micro-lot, mais qui, au bout du compte, finissaient à avoir des impacts urbains considérables.

Quand on regarde la rue de l'Université par exemple, on s'aperçoit que cela a commencé il y a très longtemps, et qu'il y avait là une sorte de mouvement qui paraissait presque irréversible, de mutation de l'ensemble d'une trame urbaine par opérations ponctuelles.

Finalement le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon est un cas d'école, où l'on découvre deux manières de provoquer une mutation urbaine : le macro-lot, avec remembrement foncier à Gerland, et le micro-lot, avec incrustations d'opérations récentes, soit-disant dans le cadre d'une opération maîtrisée, dans un cas comme dans l'autre. Ces deux logiques produisent des effets urbains sociaux et culturels qui sont extrêmement importants.

Ce qui m'a intéressé, en particulier à Mazagran, c'est toute l'opération de mobilisation d'un réseau actif de personnes qui ont commencé à critiquer de façon argumentée ce qui se passait autour de l'îlot Mazagran, à partir d'un point de vue que je trouvais très documenté, très construit, pas simplement un point de vue réactif, mettant en avant une analyse de ce que pouvait être l'urbanité contemporaine.

comme un capital d'urbanité, c'est-à-dire à la fois un capital patrimonial, de forme urbaine au présent, et un capital social et culturel ? Et donc la mettre en valeur dans le projet plutôt que la faire disparaître. Cela m'a beaucoup intrigué, et ça continue de m'intriguer énormément et donc me pousse à réfléchir à d'autres questions qui débordent très largement la question de la Guillotière.

Disons-le quand même rapidement, on constate ici, comme ailleurs, l'enclenchement, à partir des années 1980-1990, d'une nouvelle phase dans l'urbanisation, qui est assez différente de celle qu'on a connue auparavant. Une phase beaucoup plus marquée par la domination d'une certaine conception du développement urbain fondée sur l'économie financière, sur l'attractivité technologique, sur la mise en avant de l'espace lyonnais comme un espace possible d'investissements internationaux. Il s'agit désormais de



Vue aérienne du 7<sup>e</sup> arrondissement

© Guy F./Agence de l'Urbanisme de Lyon, LYOP0015503, 22-04-2005

***SEL : Nous nous sommes intéressés à La Guillotière par le biais de Mazagran, parce que dans notre vision de la ville, nous pensons que la ville a besoin de diversité, que La Guillotière est un quartier qui a une vraie identité, qu'il faut la conserver, sinon on va créer de la banalité et on va créer de l'ennui à la limite...***

Oui, dans le cas de la Guillotière, et même d'une large partie du 7<sup>e</sup>, il y a effectivement dans tout cet arrondissement ce qu'on pourrait appeler, un capital de diversité, un capital de variété urbaine tout à fait impressionnant. Les acteurs de la métropole le reconnaissent volontiers. La question est : comment se fait-il que cette variété-là, ils n'aient pas pu la penser

maximiser les possibilités de rente foncière et immobilière. Dès lors cette variété, qui manifestait un mode de vie urbain, n'est pas considérée comme un capital. Elle est considérée comme une contrainte, et elle est remplacée par des formes très homogènes qui sont ni bonnes ni mauvaises, mais tout simplement banales, médiocres et qui ne servent que l'intérêt de court terme des investisseurs.

***SEL : À la ZAC Bon-Lait, c'est d'une banalité...***

Et encore, ce n'est pas le pire, loin s'en faut. Mais ce qui est problématique dans toutes ces opérations, c'est qu'elles s'appuient sur une conception très normative des usages, des manières d'habiter, des aspirations

urbaines. Et je pense que les résidents les choisissent faute de mieux ; en gros, ces quartiers ont du succès parce que le marché résidentiel, qu'il soit en locatif ou en accession, est aujourd'hui totalement déficient et spéculatif. Je rencontre beaucoup de jeunes gens qui préfèrent trouver une petite bicoque en périphérie, plutôt que des macro-lots en espace central, parce qu'ils estiment que ces macro-lots ne correspondent à presque rien de ce qu'ils recherchent. Ajoutons à ça, qu'une partie de la justification de ces macro-lots par la puissance publique, et donc, de cet urbanisme très standard, très banal, est liée au fait que ça permet de nourrir la machine immobilière et le système de promotion et de production de l'immobilier. La politique municipale devient réduite à l'adage : quand le bâtiment va, tout va. C'est un peu court tout de même !

### **SEL : Cela dit, il faut quand même loger des gens de la Métropole.**

Oui il faut loger les gens mais il y a plein d'exemples de métropoles, en Europe, qui se développent beaucoup et où on fait d'autres types de choix.

### **SEL : Quelle ville par exemple ?**

Eh bien, toutes les villes suisses qui font plus de la moitié de la production immobilière en système coopératif, par exemple Zurich, ou Genève qui a une production immobilière coopérative très importante. Il y a quelque chose qui est marqué du sceau d'une autre volonté, d'une autre démarche, alors que là, on a un système de production qui est un système qui dépossède tout le monde de toute capacité d'agir et de décider. C'est-à-dire que les habitants ne peuvent rien dire ; ils ne peuvent être que des consommateurs passifs du produit final. Dans une certaine mesure, les concepteurs urbains que sont les architectes, les urbanistes, eux-mêmes sont dans une situation d'aliénation par rapport à ce type de fonctionnement. On rencontre beaucoup d'urbanistes et d'architectes qui ne sont pas contents du travail qu'ils font.

Quel paradoxe, quand vous voyez des gens qui vous disent : « quand même, ce n'est pas terrible ce qu'on a fait ! » Comment se fait-il qu'on en soit arrivé là, à ce sentiment partagé que l'on ne fait pas au mieux, mais qu'on ne peut pas faire autrement ? Cet effet de système m'intéresse beaucoup.

Dans le cas de Mazagran, ce qui est assez fascinant pour un observateur de la communauté urbaine, c'est qu'on est vraiment devant quelque chose qui est extrêmement préoccupant, parce qu'on est réellement dans un cadre où on a l'impression que la programmation et la planification urbaine n'est même plus écrite pour la promotion immobilière mais par la promotion immobilière et pas forcément la meilleure.

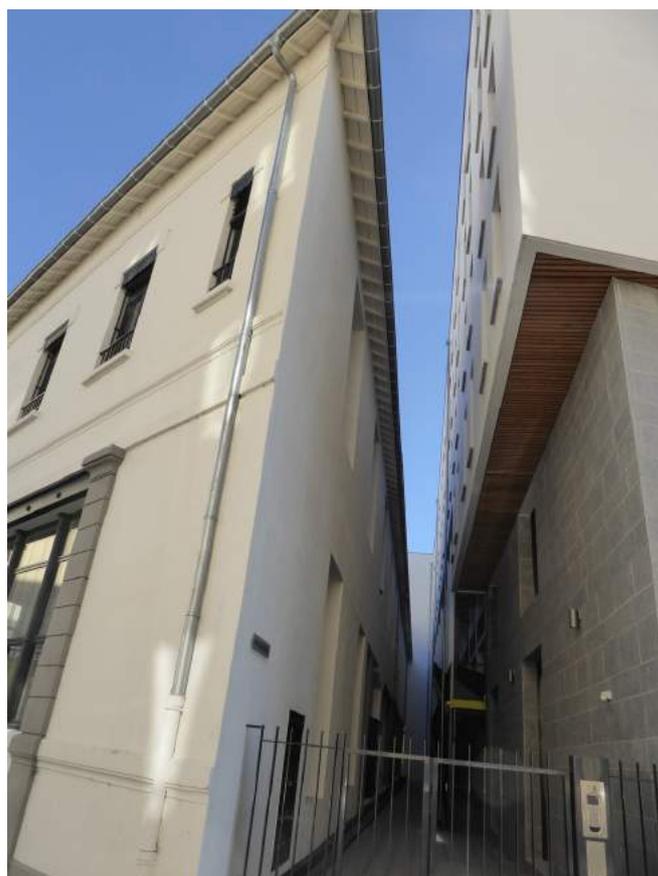
Là, ça me pose aussi une question, en tant qu'habitant du Grand Lyon, tout simplement, au-delà de la question que cela peut poser à un géographe qui, maintenant depuis les années 1980, observe les évolutions urbaines en France et ailleurs. Quand on observe une situation comme celle-ci, qu'est-ce qu'on dit aux habitants, en tant que puissance publique, sur la manière dont on veut réfléchir à l'évolution du cadre de vie en commun ?

### **SEL : Que faut-il faire ?**

Sur Mazagran je pense que le collectif qui s'intéresse à l'îlot Mazagran a raison d'insister sur le fait que nous avons une partie du 7<sup>e</sup> arrondissement qui a irrévocablement muté depuis 25-30 ans, d'abord à bas bruit, et puis avec une accélération depuis ces 10 dernières années, avec une sur-accélération dans les cinq dernières années.

Maintenant, le coût du foncier devient le coût principal dans une opération immobilière, ce qui est absurde. Et c'est très puissant dans l'évolution du coût de l'immobilier final proposé aux acheteurs et aux locataires. C'est une mise en coupe réglée de cette partie de l'arrondissement, en faisant feu sur la moindre opportunité foncière, qui exige évidemment de tout raser, de tout casser, à de toutes petites exceptions près, et qui provoquent des effets de mutation absolument colossaux, avec apparemment aucune capacité d'anticiper ces effets.

L'opération qui m'a le plus perturbé, c'est l'opération sur l'îlot Parmentier, l'ancien dépôt TCL, puisqu'on a fait, sous couvert de maintien patrimonial, une opération de façadisme qui est, je trouve, assez pathétique, avec derrière, des constructions qui sont complètement accolées avec des effets de coursives et de co-visibilité. Comment est-ce qu'on a pu accepter ça ? Je ne sais pas, je suis vraiment très étonné.



**Effet de coursive entre l'immeuble neuf de l'îlot Parmentier et le vestige de l'ancien dépôt OTL, 52 rue Jaboulay, Lyon 7<sup>e</sup>**

Photo : D. Boissat, février 2020

**SEL : Mais pour loger les gens, on est obligé de densifier, c'est ce qu'on nous dit...**

Je ne suis pas contre une certaine forme de densification, mais pas n'importe quelle forme de densification. Toutes les études qui sont menées pour promouvoir des formes urbaines denses, insistent sur le fait que, si on veut densifier, alors il faut changer la manière de concevoir la densification urbaine.

On ne peut pas densifier comme on l'a fait à l'îlot Parmentier, ce n'est plus possible. C'est recycler, en quelque sorte, le pire de l'urbanisme de dalle, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, sans aucun des avantages, d'ailleurs, de l'urbanisme de dalle. C'est l'exemple même de l'impasse dans laquelle se trouve un gouvernement urbain incapable de penser (et c'est une incapacité systémique et collective) ce que devrait vouloir dire un changement de référentiel.

C'est cette idée de changement de référentiel qu'on développe, d'ailleurs, à l'École Urbaine de Lyon. Ce qu'on dit, c'est qu'on ne vit pas une crise environnementale, on vit une mutation et donc on est obligé de changer de référentiel. Changer de référentiel, c'est dire que tous les métiers, les métiers d'architecture, de la production urbaine, etc, doivent évoluer, changer leur manière de considérer l'urbain.



**SEL : Quelle est votre vision du futur de ce quartier de la Guillotière ? Et doit-on gommer son identité pour construire la ville sur la ville ?**

Je pense que tout cet espace de la Guillotière, est déjà un espace très dense, dont la densification est engagée depuis très longtemps, puisqu'en fait, elle est engagée depuis plus d'un siècle, par mouvements en continu... Je serais assez partisan de considérer que la densité actuelle n'est pas à renforcer.

Je pense qu'il faut plutôt travailler à des problématiques de requalification et de réparation. Pour tout vous dire, je pense qu'à Mazagran, aujourd'hui, il faudrait ne rien faire, dans un premier temps ; c'est-à-dire que je ne suis absolument pas persuadé du bien fondé de la justification de l'opération de l'îlot Mazagran. En gros, je trouve que le jeu urbain n'en vaut pas la chandelle. Je

vois pas où serait la valeur ajoutée en terme d'urbanité, en terme de développement urbain, qu'on pourrait trouver à Mazagran.

Autant on peut comprendre qu'il y a des espaces, qui peuvent accepter et même nécessiter une reconstruction de l'urbain sur l'urbain, c'est ce qu'on a prétendu faire à Gerland. Ce que je regrette, c'est qu'on n'ait pas vraiment reconstruit l'urbain sur de l'urbain, c'est qu'on ait cassé l'urbain diversifié pour produire du neuf homogène avec une faible qualité urbaine. Ce n'est pas du tout la même chose.

Je trouve que ce qui est intéressant à Mazagran, si on était capable de suspendre cette opération, c'est de dire : faisons de cet îlot plutôt un cas d'espèce, un modèle et essayons de voir comment on pourrait retravailler cet îlot pour en faire une sorte de prototype d'opérations qu'on pourrait développer dans d'autres îlots comparables qui existent à la Guillotière et ailleurs.

On sait qu'il va falloir retrouver du sol dans beaucoup d'espaces urbains centraux, du sol non minéralisé, pour faire baisser les chaleurs estivales. On sait qu'une partie de ces sols ouverts, on ne pourra pas les trouver en voirie ; on pourra peut-être les trouver en intérieur d'îlot. Donc est-ce qu'on peut prendre Mazagran, pour en faire une sorte de prototype et se dire : et bien voilà, prenons cet îlot-là, et regardons ce qu'on peut y faire.

Et si on peut y faire quelque chose, comment on peut le penser collectivement ? Ça c'était ce qui était très intéressant dans le cadre de ce que faisaient les architectes, dans le cadre de l'îlot Mazagran.

Et si on rentre dans cette démarche là, aujourd'hui, il faut dire que cette opération ne se fera pas. Ce n'est pas une logique d'amendements qu'il faudrait lancer, mais plutôt une logique de reprise totale des conditions mêmes dans lesquelles on a commencé à réfléchir à l'évolution de cet îlot. Si on est sérieux, on peut se saisir de ce cas comme un cas d'espèce, qui nous permettra ensuite d'aller réparer et requalifier ce qui, à la Guillotière, doit être réparé et requalifié parce que, par ailleurs, à la Guillotière, il y a des évolutions problématiques dans un certain nombre d'îlots, de rénovation d'habitat, il y a des îlots qui ne sont plus

assez confortables, il y a des problèmes de circulation, il ya des problèmes d'accès au logement.

**SEL : On nous oppose l'argument que les bâtiments appartiennent à des privés et que les privés ont le droit de faire ce qu'ils veulent.**

Moi je ne suis pas du tout d'accord avec cela. Le rôle de la puissance publique n'est pas de dire que les propriétaires privés font ce qu'ils veulent. Le rôle de la puissance publique est de dire que l'intérêt public exige que les propriétaires privés adhèrent à cet intérêt public. Et ce n'est pas la même chose ; et c'est d'ailleurs pour ça, qu'en France, le droit de la propriété foncière et immobilière et le code de la construction ont donné à la puissance publique des outils d'intervention, y compris sur la propriété privée.

Je crois que nous affrontons, au moins, une triple difficulté :

1. Nous ne sommes plus aujourd'hui capables de proposer un modèle urbain hospitalier et accueillant, en particulier pour les plus faibles. C'est ce qui se passe à la Guillotière avec l'embourgeoisement. C'est ce qui se passe avec les gens qui sont dans la rue. Il y a donc une problématique d'hospitalité urbaine, d'accueil et plus généralement d'inclusion sociale qui, aujourd'hui, est criante.

2. Mais même si l'on fait abstraction de la question sociale, on peut estimer que la qualité de vie des Lyonnais ne s'est pas améliorée depuis 10 ans. Tout y est plus cher, moins facile d'accès, les transports publics ne suffisent pas, les équipements publics sont saturés, les pollutions sonores, de l'air, et les nuisances se sont accentuées. Il y a une panne définitive du modèle urbain prôné par les équipes en place.

3. On doit aussi faire face à une problématique environnementale dont plus personne aujourd'hui n'est capable de nier l'importance. L'excessive minéralisation, en raison même de la frénésie de construction immobilière, fait qu'aujourd'hui la recherche d'espaces verts, d'espaces récréatifs, est plus forte que jamais ; et quelques bonnes opérations ne suffisent pas à améliorer la situation d'ensemble. Et la question environnementale va bien au-delà de cette question des espaces verts.

Bref, on n'a jamais eu autant besoin d'une puissance publique qui soit capable d'assurer l'intérêt public aujourd'hui, dans la Métropole comme Lyon.

En fait, mon credo, c'est qu'il faut « réarmer » deux ou trois choses en articulant ce « réarmement », (pardonnez-moi ce vocabulaire belliqueux). Il faut réarmer la citoyenneté, c'est-à-dire la capacité des habitants à devenir des citoyens actifs, porteurs non pas simplement d'analyses, non pas simplement de projets qui les intéressent, ou porteurs de récriminations ou d'indignations, mais porteurs d'une analyse sur l'urbain et porteurs de propositions.

Parce que ça c'est ce que font théoriquement les associations comme les vôtres. Il faut donc réarmer cette citoyenneté qui est plutôt aujourd'hui fragilisée par le fait que les choix des développements métropolitains ont aussi beaucoup accentué la tendance des individus à se replier sur leur sphère domestique. Et puis il faut trouver les moyens de faire en sorte que les gens acceptent de sortir de leur citadelle domestique pour se réinscrire dans une démarche coopérative et collective, de réflexion sur l'urbanité. Parce que ça, l'urbanité, c'est quelque chose qui nous appartient en propre, qui n'appartient à personne, qui n'est la propriété privée de personne. Le foncier peut appartenir à des privés mais l'urbanité n'appartient à personne ; c'est la propriété collective de tous.

Ensuite il faut réarmer la puissance publique ; et la réarmer, ça veut dire qu'elle soit capable, non seulement de faire de la nomenclature et de la procédure, mais qu'elle soit capable d'avoir des visions, et des visions qui s'imposent, y compris aux opérateurs privés. Et enfin il faut réarmer les opérateurs privés, c'est-à-dire, il faut leur donner la possibilité de ne pas produire de la médiocrité. Je fais l'hypothèse qu'il y a

plein d'acteurs privés, y compris de la promotion immobilière, qui voudrait faire autre chose autrement.

D'ailleurs, si on déplace l'analyse du champ de la seule construction au champ de tous les services urbains, on s'aperçoit qu'il y a, soit dans l'économie sociale et solidaire, soit dans l'économie concurrentielle classique, beaucoup de gens qui proposent des services urbains qui sont plutôt des services innovants et qui vont, parfois, dans le sens de la mise en commun de réflexions permettant de faire en sorte qu'à la fois les individus soient satisfaits dans leurs besoins, mais que cette satisfaction des besoins individuels ne se paie pas au prix très fort de la minimisation de l'intérêt général.

### **SEL : Quelle est votre conception du patrimoine architectural et urbanistique ?**

Par formation, je suis géographe, ce qui m'intéresse le plus, dans une ville quelconque, en terme patrimonial, c'est moins la qualité architecturale, proprement dite, que la qualité de la forme urbaine ; la façon dont se compose une forme urbaine, dans la mise en tension des trames viaires et des gabarits, en fait. Ce que je regarde, c'est beaucoup plus le rapport entre les pleins et les vides. C'est aussi pour ça que la destruction de Gerland m'a fait réagir ; ce qui m'avait vraiment intéressé, c'était en fait vraiment cette question de la voirie, et de la manière dont les entrepôts, les baraquements, les bicoques, tout ça se composait.

Je suis un marcheur invétéré, donc ce que je regarde quand je marche quelque part, ce n'est pas tellement le bâtiment isolé, c'est plutôt le type de séquence que je traverse, je veux dire, presque cinématographiquement, cinématiquement, quand je marche à travers une ville. Urbanistiquement, au plan de cette relation que j'ai avec l'espace urbain, j'ai trouvé Lyon plus riche encore que Marseille. Cette variété, j'allais presque dire, des « éco-systèmes » d'arrondissements, de quartiers, est extrêmement forte. Il y a encore assez peu de temps, on avait, comme ça, la possibilité en quelques décimètres de changer de monde urbain ; et on a encore ça, à la Guillotière. Et pour le coup, c'est une des raisons pour laquelle il faut conserver la Guillotière comme ça. Alors évidemment, il y a des gens qui vont trouver que la Guillotière, c'est sale, c'est peu sûr, ok ; mais l'urbain n'est pas fait pour être une salle de bain à carreaux blancs, dans laquelle il n'y ait plus une poussière qui surnage.

On a traversé la Guillotière avec un collègue japonais, l'autre jour, venant des Halles du Faubourg à pied jusqu'à l'hôtel qui est sur l'avenue Maréchal de Saxe, en passant par la rue de Marseille, La Grande rue de la Guillotière, et je peux vous dire qu'il a compris ce que ça voulait dire de « changer d'écosystème » et qu'il était très intéressé.

Ça fait partie de ce que j'appelle un patrimoine d'urbanité. Ce qui m'intéresse c'est moins le patrimoine urbain en tant que forme architecturale et urbaine, que ce que j'appelle un « capital d'urbanité » qui renvoie plutôt à la manière dont cette forme urbaine est cohabitée par les individus. Et plus cette humanité est diverse, plus elle m'intéresse, et plus, je pense qu'elle produit des lieux vivables. Je pense en fait que les lieux homogènes sont invivables... et malheureusement, je trouve que c'est ce qu'on est en train de faire.

**SEL : Comparant Lyon et Munich, ce que j'aime dans notre ville, c'est justement cette diversité que vous venez de présenter...**

Ce qui est intéressant à Lyon-Villeurbanne, c'est que c'était une partie de la métropole qui était encore très variée socialement, où il y avait assez peu de ségrégation en fait, jusqu'à une date très récente, et ça reste en partie vrai, mais de moins en moins. Je trouve qu'on est à ce moment préoccupant, où il y a vraiment maintenant des parties assez importantes de Lyon, qui sont très homogènes socialement ; un peu comme ce qu'a connu Paris intra-muros, qui a été très mélangé socialement et très cosmopolite et qui maintenant, par effet d'extension des espaces très embourgeoisés, devient extrêmement homogène et finalement très ennuyeuse à vivre.

Je pense qu'une partie de l'intérêt de l'urbanité, c'est que ça vous permet de vous exposer à la diversité. Si vous n'avez plus ça, alors vous êtes en sûreté mais alors vous vous ennuyez à mourir. J'ai trouvé qu'à Lyon, il y avait vraiment quelque chose encore de ce mélange social. Regardez, par exemple, la place des Terreaux : c'est rare d'avoir une place centrale avec le pouvoir municipal, et un pouvoir très historique, dans un espace qui reste un espace relativement cosmopolite et assez populaire.

Dans beaucoup de villes, les espaces centraux sont des espaces qui sont des espaces de représentation maîtrisée par la bourgeoisie souvent ancienne. À Lyon, il y a quelque chose de très différent. C'est une ville qui est parfois rugueuse, parfois âpre, et ça aussi, ça fait partie du patrimoine urbain. Si on fait disparaître ça, on conservera les formes, mais on n'aura plus rien de la vie urbaine qui, au départ, allait avec ces formes ; et donc, on aura tout simplement quelque chose dont on ne comprendra plus le sens.

Ces évolutions sociales sont souvent en partie inévitables et la spéculation immobilière les précipite.

On finit par arriver, comme à Paris, à une situation où les espaces urbains sont complètement déconnectés des réalités urbaines qui les ont fait naître, et pas il y a six siècles mais simplement il y a trois générations. C'est vraiment très problématique qu'il n'y ait plus de possibilité de mémoire par la présence habitante.

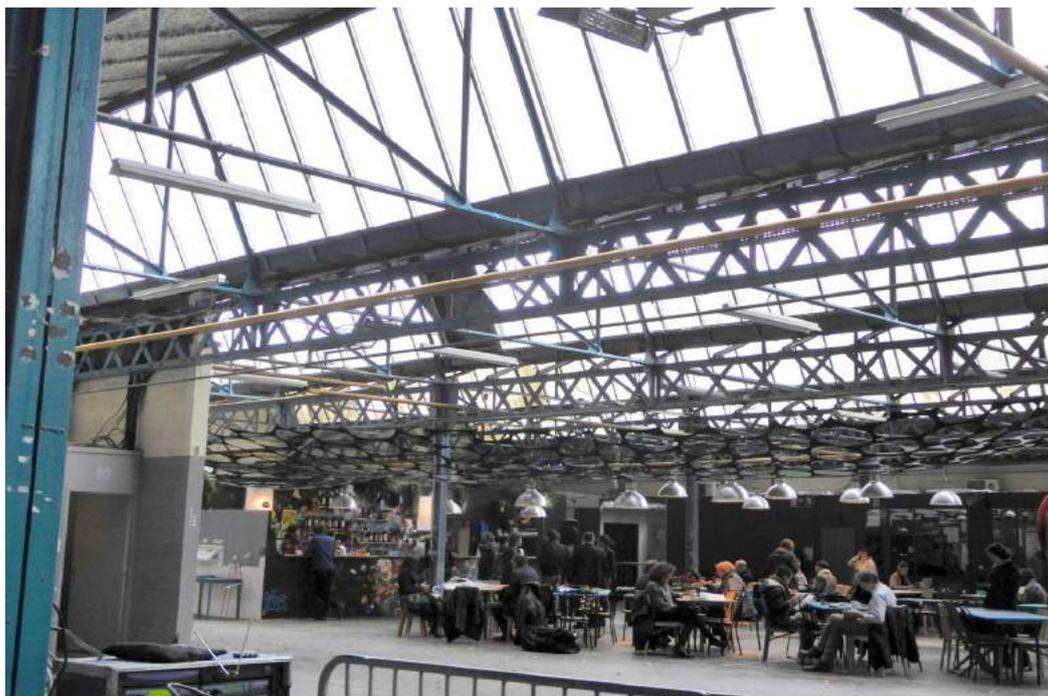
**SEL : Dans le discours, et dans la définition des périmètres d'intérêt patrimonial, on parle de patrimoine ordinaire, mais dans la pratique on se demande comment ça se traduit...**

Quand on regarde l'évolution des structures commerciales de centre urbain, si on avait voulu vraiment préserver du vernaculaire, on n'aurait déjà pas franchisé tous les grands axes commerciaux, on n'aurait pas laissé faire. C'est d'ailleurs le même problème à Paris : aujourd'hui pour acheter une baguette, on fait comment ? Il n'y a plus de commerces indépendants, il y a plus rien, il y a que du commerce touristique ou des grandes enseignes.

Si vraiment on était intéressé au vernaculaire on aurait laissé des activités artisanales, on aurait aidé un certain nombre au maintien en activité. Cette idée est très présente dans la contestation menée contre l'îlot Mazagan. Car ici on trouve, avec le garagiste mais aussi avec le Chat Perché un maintien en quelque sorte, des activités de petit artisanat, de petite fabrique, qui étaient historiquement très importantes dans les villes. Pourquoi est-ce qu'on a laissé partir tout ça ?

Alors oui, après, bien sûr on va trouver un dernier atelier d'imprimerie, un dernier atelier de soie et on va en faire des éléments du patrimoine et il devient « touristifié ». Mais il aurait mieux fallu réfléchir aux conditions de maintien des activités, sans doute pas partout, parce que les activités ont changé ; mais il y a des endroits où c'était et cela reste possible de les maintenir.

Aux Halles du Faubourg, et dans d'autres endroits, dans ces espaces du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on occupe



**Exemple d'un nouvel usage d'un beau patrimoine architectural industriel, voué à la démolition : les halles du faubourg, 10 impasse des Chalets, Lyon 7<sup>e</sup> - photo : D. Boissat, novembre 2018**

temporairement, on s'aperçoit d'ailleurs qu'on peut réinjecter très facilement de l'activité. Évidemment, c'est pas une activité usinière, comme il y a 100 ans ; on n'aura plus jamais 500 ouvriers dans ces 1600m<sup>2</sup>, sauf qu'on peut créer 30-40 activités, des activités artisanales, des gens qui produisent, des gens qui font du service et cela maintient des mailles d'activités et de solidarités qui sont très importantes et qui créent de la vie urbaine avec des besoins de services, etc.

La seule limite donc que j'ai parfois, avec l'approche patrimoniale, c'est quand cette approche fait du patrimoine une chose relictuelle. Garder un élément d'une activité ancienne pour en faire un élément muséographique, ok, c'est mieux que rien ; je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire. Ce qui m'intéresse, c'est plutôt de comprendre ce qui, dans une évolution urbaine passée, peut être réinscrit dans un présent, en tant que composante active de l'urbanité.

### **SEL : On trouve à la Guillotière, les commerces ethniques...**

Ce qui est très intéressant à la Guillotière pour l'instant, c'est que c'est pas un quartier ethnique mais un quartier multi-ethnique : on est un peu dans la situation montréalaise. Des Canadiens spécialistes d'études urbaines, en observant Montréal, Toronto et Vancouver, ont créé un concept de *over-diversity* (de sur-diversité), puisque à Montréal, il y a plus de 85 groupes ethniques et aucun groupe ne fait plus de 8% ; il n'y a pas de groupe dominant, c'est une situation très diverse.

Le problème de l'urbanisation contemporaine, c'est qu'en fait, elle fonctionne et elle est nourrie à une forme particulière de stéroïde anabolisant, qui est ce que j'appelle, le principe séparatif ; c'est-à-dire qu'en fait toute l'urbanisation, depuis 50 ans, et surtout depuis 35 ans, a été véritablement vectorisée par l'idée qu'il fallait séparer les fonctions, les groupes sociaux, les activités, les équipements. Donc, en réalité l'urbain d'aujourd'hui sépare de plus en plus ; c'est-à-dire qu'il a tendance à s'organiser en zones relativement homogènes. Et c'est vrai de tous les groupes sociaux, c'est pour ça que je suis toujours un peu critique de la manière dont on pense traditionnellement la gentrification.

Un gouvernement local devrait être comptable et responsable de cette capacité à finement observer ce qui se passe dans les différents espaces, et d'une capacité justement à intervenir, en en faisant aussi un sujet de discussion publique. Quand vous discutez avec les acteurs de la Métropole, beaucoup ont cette connaissance fine du terrain. Ce qui me frappe, c'est cette sorte de disjonction qu'il y a entre la capacité analytique qui est bonne et la capacité d'agir qui est faible.

### **SEL : C'est tellement plus pratique et plus confortable de s'appuyer sur ces espèces de procédures calibrées qui existent et de ne pas inventer autre chose, avoir une autre vision...**

Le code de l'urbanisme et les procédures sont réputés complexes, à tel point que plus personne n'est capable de les maîtriser seul. J'ai l'impression que de temps en temps, on vous dit : « Ah mais oui, mais que voulez-vous ?... le code » ; c'est un peu comme « le poumon » dans une pièce célèbre.

Je rappelle que Patrick Bouchain, urbaniste célèbre, Grand prix de l'urbanisme cette année, à plus de 75 ans, après avoir été en permanence la cible des critiques des pouvoirs publics, a obtenu qu'on lui confie un droit d'expérimentation. Il y a un droit de dérogation au code qui existe, donc aujourd'hui on peut déroger.

Quand on vous dit « il n'est pas possible, parce que le code ou les procédures », ce n'est pas vrai ; on peut le faire dans certaines conditions. Ce n'est pas le fait du prince, mais on peut très bien décider que l'îlot Mazagran, ça paraît suffisamment intéressant pour qu'on déroge. Il suffirait de le vouloir et de faire confiance aux habitants.



Fête de la « co-construction » autour des projets du Collectif « Habitons Mazagran », place Mazagran, Lyon 7<sup>e</sup>, Photo : D. Boissat, août 2019

**Propos recueillis par  
Danielle Boissat  
et Jean-Louis Pavy**



## C'était en 1825, sur la rive gauche du Rhône

**Vue de Lyon, prise du Four à Chaux de Béchevelin**  
 Dessin d'Hubert de Saint-Didier, Ennemond-Augustin-Balthazar, 1825 - Musée Gadagne, N 3224 9 - Quartier de La Guillotière : à gauche le Four à Chaux, à droite de l'autre côté du Rhône, le clocher de la Charité et la colline de Fourvière.

## Bibliographie

Béghain Patrice, Kneubühler Michel, *La perte et la mémoire. Vandalisme, sentiment et conscience du patrimoine à Lyon*, éd. Fage, 2015

S.E.L., *Voyage à La Guillotière* (dans 3 anciens numéros) : n°58 fév. 1999, p 2-3 ; n°60 sept. 1999, p 4 ; n°61 nov. 1999, p 6-7

Service Patrimoine et Inventaire, région AURA, *Industries en Héritage*, éd. Lieux-Dits, 2019  
 Texte : Nadine Halitim-Dubois, Photos : Éric Dessert, Martial Couderette, Thierry Leroy

## Sites internet

Blog De Pierre et Debout : <http://www.depierreetdebout.fr/>

L'École Urbaine de Lyon : <https://ecoleurbainedelyon.universite-lyon.fr/>

Les Halles du Faubourg, Lyon 7<sup>e</sup> : <https://leshallesdufaubourg.fr/le-projet/>

Le Conseil de Quartier Guillotière : <https://fr-fr.facebook.com/CQguillotiere/>

Patrick Bouchain, *Le permis de faire*, <https://www.espazium.ch/fr/actualites/le-permis-de-faire-lesprit-plus-que-la-lettre>

Qu'ont encore à vendre les grandes villes ? : <https://popsciences.universite-lyon.fr/ressources/quont-encore-a-vendre-les-grandes-villes/>

Reportage de la Chaîne Parlementaire sur la Croix-Rousse et La Guillotière : <http://www.lcp.fr/emissions/296497-lyon>

**Ont collaboré à ce numéro** : Antoine Begel, Maurice Berthelon, Danielle Boissat, Nadine Halitim-Dubois, Pierre-Damien Laurent, Michel Locatelli, Michel Lussault, René Marcand, Pierre Michel, Robert Olivieri, Jean-Louis Pavy, Martin Rollin, Alexis Stremmsdoerfer, Sylviane Tabarly

<p><b>SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON</b>  <i>Site web</i> : <a href="http://www.lyonembellissement.com">www.lyonembellissement.com</a>  <i>Courriel</i> : <a href="mailto:sel@lyonembellissement.com">sel@lyonembellissement.com</a></p>	<p><b>Vous aimez votre cité ? Adhérez à :</b></p>  <p><b>SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON</b></p> <p><b>Cotisation : 30 €</b></p> <p>Siège : MAISON de l'ENVIRONNEMENT        14 avenue Tony Garnier, 69007 LYON        N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00020        Directeur de la publication : Michel LOCATELLI</p>
<p><b>Président</b> : Michel LOCATELLI  <b>Secrétaire générale</b> : Ghislaine OTTINA  <b>Trésorière</b> : Denise GUICHERD</p>	
<p><b>Présidents d'Honneur</b> : Jean-Paul DRILLIEN        Jean-Louis PAVY  <b>Membre d'Honneur</b> : Raymond MOTTE</p>	